



Rapport annuel 2011

Exercice clos le 31 décembre 2011

Sommaire

1 Déclaration des personnes responsables

2 Rapport du directoire sur la gestion et l'activité du Groupe

14 Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2011

- Compte de résultat – Etat du résultat global
- Etat de la situation financière
- Tableau de variation des capitaux propres
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes consolidés
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

45 Les comptes sociaux de Tivoly au 31 décembre 2011

- Compte de résultat
- Bilan
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

61 Rapport du président du conseil de surveillance

- Rapport du président sur le contrôle interne
- Rapport des commissaires aux comptes

69 Rapport du conseil de surveillance

70 Résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire

73 Consolidated financial statements of December 31, 2011

- Income statement
- Balance sheet
- Statutory auditors' report on the consolidated financial statements

Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier annuel

1- Responsable du Rapport financier annuel

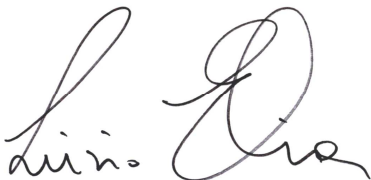
Monsieur Livio Elia, Président du directoire

2- Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de Tivoly et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Tours en Savoie le 26 avril 2012

Livio Elia
Président du directoire



Rapport du directoire sur la gestion et l'activité du Groupe

Etabli par le directoire et qui sera présenté à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2012

1 - Evénements et faits marquants

Tivoly a procédé le 28 juin 2011 à la vente de l'ensemble immobilier de Nangis, qui avait été apporté par Triplex S.A.S. lors de la fusion de 2010.

Tivoly a ouvert un bureau de représentation au Danemark afin de développer les ventes dans les secteurs Grand Public, Professionnel et Industrie.

2 - Principes comptables

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent établir leurs comptes consolidés selon le référentiel international de l'IASB (normes IFRS - International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne.

3 - Activité du Groupe

Tivoly améliore ses résultats et reste conforme à ses objectifs.

En 2011 les ventes consolidées progressent de 7.61% par rapport à 2010 pour atteindre 70.3 M€ en 2011 contre 65.3 M€ en 2010.

Le résultat opérationnel, l'Ebitda et le résultat sont tous conformes aux prévisions grâce à la hausse du chiffre d'affaires et aux mesures mises en place dans le Groupe pour maîtriser les coûts.

Le groupe est confiant dans ses perspectives de développement grâce à son positionnement sur les 3 continents et ses capacités industrielles et d'innovation.

Le résultat opérationnel passe de 1.18 M€ en 2010 à 2.8 M€ en 2011. Cette augmentation est due en partie à la plus value de 471 K€ (avant impôt) dégagée dans les comptes consolidés lors de la vente de l'ensemble immobilier de Nangis.

L'Ebitda de 5.7 M€ est également en hausse par rapport à celui de 2010, 4.1 M€. L'Ebitda se calcule en ajoutant au résultat opérationnel les dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises et les autres charges d'exploitations (nettes des autres produits d'exploitation).

Le résultat net est conforme aux prévisions soit 1 106 K€ en 2011 contre 48 K€ en 2010.

Répartition des ventes réalisées par les sociétés du Groupe

	2011		2010	
	En milliers d'euros	En % du CA	En milliers d'euros	En % du CA
France	33 711	47,98%	31 588	48,38%
Hors France	36 543	52,02%	33 697	51,62%
Total	70 254	100,00%	65 285	100,00%

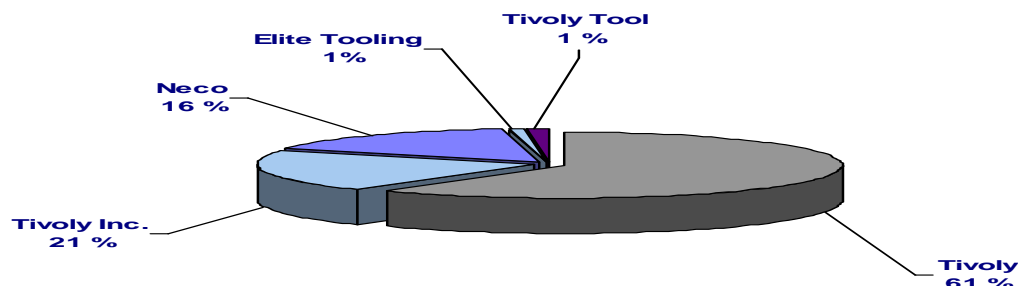
Chiffres clés

	2011		2010	
	En milliers d'euros	En % du CA	En milliers d'euros	En % du CA
Revenu	70 254	100,00%	65 285	100,00%
Résultat opérationnel	2 796	3,98%	1 181	1,81%
Résultat net, part du groupe	1 105	1,57%	70	0,11%
Résultat net, part des minoritaires	1	0,00%	-23	-0,04%
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	5 685	8,09%	4 175	6,40%
Investissements*	2 999	4,27%	2 069	3,17%

* hors investissements financiers

4 - Activité des sociétés du Groupe

Contribution au revenu consolidé



Tivoly

Tivoly (France) est la société mère au niveau de laquelle le Groupe est consolidé. Elle conçoit, fabrique et commercialise des outils coupants pour les marchés Grand Public et Professionnel.

Evénements significatifs

- Tivoly a ouvert un bureau de représentation au Danemark afin de développer les ventes dans les secteurs Grand Public, Professionnel et Industrie

Résultats 2011

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la société Tivoly a réalisé un chiffre d'affaires (selon les normes françaises) de 47 029 milliers d'euros, contre 46 327 milliers d'euros en 2010, soit une hausse de 2 %. En terme de produits de l'activité (ou revenu) utilisé pour l'établissement des comptes consolidés le revenu 2011 est de 43 921 milliers d'euros contre 41 899 milliers d'euros en 2010 soit une hausse de 4.83%. Le revenu s'obtient en retranchant du chiffre d'affaires net les commissions de référencement, les participations publicitaires et les escomptes.

L'excédent brut d'exploitation, retraité des opérations de crédit bail, est passé de 2 242 milliers d'euros fin 2010 à 3 612 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat financier passe de – 673 milliers d'euros en 2010 à – 798 milliers d'euros en 2011. Ce chiffre tient compte de provisions pour dépréciation de dépôts de garantie pour 141 milliers d'euros. Retraité de ces provisions, le résultat financier continue à s'améliorer.

Le résultat exceptionnel de + 128 milliers d'euros comprend la plus value réalisée lors de la vente de l'ensemble immobilier de Nangis pour 133 milliers d'euros (plus value de cession différente entre les comptes sociaux et les comptes consolidés) ainsi qu'une reprise d'amortissements dérogatoires pour 30 milliers d'euros.

Le poste impôt sur les sociétés est constitué d'une part de l'impôt sur les bénéfices 2011 de 88 milliers d'euros et d'autre part du crédit impôt recherche 2010 pour 103 milliers d'euros.

Compte tenu de ces éléments, le bénéfice net de Tivoly s'établit à 1 330 milliers d'euros contre 309 milliers d'euros en 2010.

Décomposition du poste fournisseurs au 31 décembre 2010 et 2011 suite à l'application de la loi LME

Poste fournisseurs au 31 décembre 2011

	Total	=>31-01-12							
		échu	30 jours	entre 30 et 45 j	45 jours	entre 45 et 60 j	entre 60 et 75 j	entre 75 et 90 j	+ 90 jours
France (a)	3 429 829	156 922	2 299 190	81 187	511 599	74 435	138 517	126 124	41 855
Groupe (b)	424 674	0	159 145	105 721	0	0	112 910	0	46 898
Hors UE	1 264 633	3 080	1 147 604	93 674	668	19 606	0	0	0
UE	738 572	34 844	345 740	61 294	119 385	127 757	30 079	7 248	12 225
	5 857 708	194 847	3 951 679	341 876	631 652	221 797	281 506	133 372	100 979

Poste fournisseurs au 31 décembre 2010

	Total	échu	=>31-01-11	=>14-02-11	=>15-02-11	=>28-02-11	=>15-03-11	=>31-03-11	+ 90 jours
			30 jours	entre 30 et 45 j	45 jours	entre 45 et 60 j	entre 60 et 75 j	entre 75 et 90 j	
France (a)	3 801 632	196 091	2 553 572	117 357	374 263	345 269	177 452	2 411	35 216
Groupe (b)	535 886	0	236 213	117 920	0	0	89 907	0	91 847
Hors UE	1 014 676	892	844 618	139 582	1 690	22 785	2 921	2 188	0
UE	691 421	4 291	442 206	37 305	45 600	48 457	76 261	19 725	17 576
	6 043 615	201 274	4 076 609	412 165	421 554	416 512	346 541	24 323	144 638

a) + 90 jours : dont 10 milliers d'euros en 2010 et 8 milliers d'euros en 2011 conditionnés à des dégrèvements de charges sociales à recevoir

(b) Groupe entièrement UE au 31 décembre 2010 et 2011

Neco

Neco est l'un des principaux fabricants d'outils coupants en Espagne. Neco commercialise ses produits sur les marchés professionnels et industriels.

Au 31 décembre 2011, la participation indirecte de Tivoly dans Neco par l'intermédiaire de CFE est de 99,32 %.

Événements significatifs

Alors que le marché industriel et les ventes hors Espagne ont poursuivi leur développement en 2011, le marché de la distribution professionnel a continué à régresser, certains clients connaissant des difficultés de paiement ou des cessations d'activité.

Résultats 2011

Le chiffre d'affaires de Neco, avant élimination des opérations intra-groupe, a été légèrement supérieur à celui de 2010. Il s'est élevé à 12 875 milliers d'euros, contre 12 813 milliers d'euros en 2010.

Le résultat avant impôt de - 222 milliers d'euros est en diminution par rapport à 2010, 90 milliers d'euros.

Le résultat net s'établit à - 41 milliers d'euros comparé à 90 milliers d'euros en 2010.

Le niveau des stocks a été fortement réduit (900 milliers d'euros) pendant l'exercice 2011 et des actions visant à l'amélioration de la productivité ont été menées.

Tivoly Inc.

Tivoly Inc est l'un des principaux fabricants de tarauds HSS en Amérique du Nord. La société distribue ses produits sur le marché industriel. Elle est détenue à 100 % par Tivoly.

Événements significatifs

L'économie américaine a continué à s'améliorer en 2011. Les clients historiques de Tivoly Inc ont pu bénéficier de cette reprise.

Résultats 2011

Le chiffre d'affaires exprimé en dollars US a fortement augmenté. Il s'est élevé à 20 217 milliers de dollars US en 2011 contre 16 310 milliers de dollars US en 2010 soit + 24 %.

Le résultat avant impôt de 965 milliers de dollars US est en forte hausse par rapport à celui de 2010 de 295 milliers de dollars US.

Le résultat net s'établit à 506 milliers de dollars US, contre 196 milliers de dollars US en 2010 compte tenu d'une charge d'impôt importante en 2011.

Elite Tooling Ltd**Événements significatifs**

La société a su maintenir un bon niveau de chiffre d'affaires et de résultat avec ses clients historiques en 2011.

Résultats 2011

Le chiffre d'affaires avant retraitement des opérations intragroupes s'établit à 713 milliers de livres contre 508 milliers de livres en 2010 soit une augmentation de 40 %.

Le résultat net est positif à 43 milliers de livres (contre -8 milliers de livres en 2010).

Tivoly Tools

Evénements significatifs

2011 est la première véritable année d'activité de l'entreprise, la production de Tivoly Tools ayant démarré en octobre 2010.

Résultats 2011

Le résultat de l'exercice 2011 fait apparaître une perte de 199 milliers d'euros mais le résultat opérationnel du second semestre est proche de l'équilibre.

5 - Structure financière du Groupe

La situation nette consolidée s'établit à 18 801 milliers d'euros, à comparer à 17 539 milliers d'euros en 2010. La part du Groupe est portée de 17 219 milliers d'euros au 31 décembre 2010, à 18 473 milliers d'euros en 2011.

L'augmentation de la situation nette consolidée, part du Groupe, de 1 254 milliers d'euros est constituée essentiellement du résultat net (part du groupe) de 1 105 milliers d'euros, de la variation d'écarts de conversion de 240 milliers d'euros et de la diminution des réserves et réserves de cash flow hedge pour 91 milliers d'euros.

Détail des dettes financières nettes du Groupe :

En milliers d'euros	2011	2010	Variation
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	10 309	11 100	-791
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	3 740	4 678	-938
Dettes financières moyen et long terme	14 049	15 778	-1 729
Mobilisation de créances commerciales	7 610	7 756	-146
Dettes financières court terme	7 610	7 756	-146
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 521	1 467	2 054
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 521	1 467	2 054
Dettes financières nettes	18 138	22 068	-3 930

6 - Structure financière de Tivoly

Au 31 décembre 2011, le capital social s'établit à 5 539 950 euros (553 995 actions de 10 euros chacune).

La situation nette passe de 18 690 milliers d'euros au 31 décembre 2010 à 19 989 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Cette augmentation de 1 299 milliers d'euros résulte du bénéfice net de l'exercice pour un montant de 1 330 milliers d'euros, et de la variation des provisions réglementées de - 30 milliers d'euros.

Détail des dettes financières nettes de Tivoly :

En milliers d'euros	2011	2010	Variation
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	4 383	5 213	-830
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	2 822	3 454	-632
Dettes financières moyen et long terme	7 205	8 667	-1 462
Mobilisation de créances commerciales	7 610	7 257	353
Dettes financières court terme	7 610	7 257	353
Disponibilités	803	591	212
Disponibilités	803	591	212
Dettes financières nettes	14 012	15 333	-1 321

7 - Gestion des risques du Groupe

Risque de taux

Au 31 décembre 2011, l'endettement financier net du Groupe à 18 138 milliers d'euros est en diminution de 3 930 milliers d'euros par rapport à 2010.

L'endettement financier net comprend 11 350 milliers d'euros d'emprunts à court terme (dont 7 610 milliers d'euros de mobilisations de créances commerciales) et 10 309 milliers d'euros d'emprunts à moyen et long terme. Les dettes financières sont principalement à taux variable. Le taux variable comprend un taux de marché (Euribor 3 mois à 1 an pour la zone euro) augmenté d'une marge de crédit prise par la banque.

Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés qui en découlent sont comptabilisés au bilan et évalués à la juste valeur conformément à IAS 39.

Risque de change

Il n'y a pas de couvertures de change au 31 décembre 2011.

Impacts

Les instruments financiers au 31 décembre 2011 sont des couvertures de flux de trésorerie.

Le portefeuille d'instruments financiers au 31 décembre 2011 comprend des dérivés passifs pour un montant de 218 milliers d'euros.

Les montants comptabilisés sur la période conduisent, après impôts différés, à une diminution des réserves Cashflow Hedge de 96 milliers d'euros et une augmentation du résultat de 2 milliers d'euros.

8 – Effectifs

Au 31 décembre	Tivoly	Tivoly Inc.	Neco	Triplex Sas	Elite Tooling	Tivoly Tools	Total
2007	275	194	185	33	N/A	N/A	687
2008	284	165	166	21	N/A	N/A	636
2009	268	123	125	6	6	N/A	528
2010	261	158	118	0	7	12	556
2011	252	153	117	0	7	27	556
Variation entre 2011 et 2010	-9	-5	-1	0	0	15	0

Hors intérimaires, hors longues maladies et congés spéciaux.

9 – Perspectives

Pour l'année 2012, le Conseil de Surveillance a validé le Business Plan consolidé du Groupe avec un chiffre d'affaires de 75M€ (progression + 8% vs 2011), un Ebitda de 7M€ (représentant 9.5% des ventes) et un résultat avant impôt en progression.

Tivoly confirme ses perspectives de développement retenues dans le cadre du plan stratégique T15 (2015) qui se traduit par un objectif de 150 M€ de ventes, un Ebitda de 11% et un résultat avant impôt de 6% des ventes.

10 - Proposition d'affectation du résultat de Tivoly

La proposition d'affectation du résultat de 2011 sera soumise au conseil de surveillance du 26 avril 2012.

11 - Conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de Commerce

Les commissaires aux comptes ont été dûment avisés des conventions conclues au cours des exercices précédents, dont ils rendent compte dans leur rapport spécial.

12 - Autres informations concernant Tivoly

Événements postérieurs à la clôture

A la date d'établissement du présent rapport, aucun événement postérieur à la date de clôture venant modifier les états financiers arrêtés n'est à rapporter.

Présentation des comptes annuels

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent, susceptible d'avoir une influence sur la lecture des états financiers.

Charges non déductibles fiscalement et dépenses somptuaires

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a engagé et donc réintégré aucune charge visée aux articles 39-4, 39-5,54 quater et 223 quinquies du code général des impôts autres que les loyers réputés excédentaires calculés sur les véhicules de tourisme utilisés par la société soit 23 milliers d'euros.

Rémunération des mandataires sociaux

Le conseil de surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil de Surveillance a constaté que la politique de gouvernement d'entreprise de la société s'inscrivait d'ores et déjà dans le cadre de ces recommandations. La très grande majorité des dispositions prévues par ces recommandations sont en effet respectées par la société. Toutefois, comme les années précédentes, la société ne fera pas mention dans son rapport de gestion des informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux.

Participation des salariés

Au titre de l'exercice 2011, il n'a pas été attribué aux salariés de la société de participation aux résultats.

Actionnariat – Salariés

Article L225-102 du Code de Commerce

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés, telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la société est inférieure à 3 %.

Autres

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Répartition du capital social au 31 décembre 2011

Actionnariat	Vote simple	Vote double	Total actions	% actions	Nombre de voix	% droits de vote
Holding Tivoly et famille Tivoly	48 002	258 287	306 289	55,29%	564 576	63,05%
2RBI	6 866	76 234	83 100	15,00%	159 334	17,79%
Autres actionnaires nominatifs	3 259	6 888	10 147	1,83%	17 035	1,90%
Public (a)	154 459	0	154 459	27,88%	154 459	17,25%
Total Général	212 586	341 409	553 995	100,00%	895 404	100,00%

(a) Dont FCP Découvertes 9,86 % des actions et 5,83 % des droits de vote au 22 juin 2011

Données boursières :

Evolution de l'action Tivoly au cours de l'exercice :

- Cours le plus haut : 16,50 €
- Cours le plus bas : 12,68 €
- Nombre de titres échangés : 27 942
- Capitaux traités : 402 512 €
- Volume moyen par jour : 109
- Capitaux traités en moyenne par jour : 1 566 €
- Cours au 31 décembre 2011 : 13,97 €

Composition des organes de direction et de surveillance

Conseil de surveillance

M. Jean-Michel TIVOLY

Président du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Président du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly
 Chairman of the board of la société Tivoly Inc. (Etats-Unis)
 Président du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)
 Président du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)

M. Robert BIANCO

Vice président du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Président du directoire de la SA 2RB.I.
 Représentant permanent de la SA 2RB.I :
 - au conseil d'administration de la SA Salvepar
 - au conseil d'administration de la SAS Pomme de pin expansion
 Gérant de la SCI La Volonté, de la SCI Cogephil, de la SCI Le Lama, de la SCI GB Invest, de la SARL Agnès, de l'EURL Colo et de la SCI Les Granges du Soleil
 Cogérant de la SCI Les Montagnes du Lac

Mme Marie-Thérèse PELISSIER, épouse TIVOLY

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Président du directoire de la SA Holding Tivoly jusqu'au 22 juin 2011.
 Membre du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly à compter du 22 juin 2011.

M. François COCHET

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Administrateur de la société Casino du Grand cercle d'Aix-les-Bains

M. Paul KEMPF

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly

M. Daniel MAGYAR

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Président directeur général de la société G. Magyar SA
 Gérant des sociétés G.Magyar Gmbh et Abo Magyar Gmbh (Allemagne)

M. Noël TALAGRAND

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Membre du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly et vice-président de la SA Holding Tivoly
 Membre du conseil de surveillance des sociétés Entreprise Générale Léon Grosse et MOB Outillage

M. Edouard TIVOLY

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Membre du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly
 Cogérant de la SCP Boisson & Associés

M. Jean-François TIVOLY

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
 Membre du directoire de la SA Holding Tivoly
 Président du directoire de la SA Holding Tivoly depuis le 22 juin 2011
 Executive director de Tivolon Shanghai
 Sole director de Tivolon Hong Kong
 Executive director de Tivoly Tools

Directoire

M. Livio ELIA

Membre du directoire de la SA Tivoly
 Directeur général de la SA Tivoly jusqu'au 22 juin 2011
 Président du directoire de la SA Tivoly depuis le 22 juin 2011
 Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)
 Membre du conseil d'administration de la société Integra Conocimiento S.L.U (Espagne)
 Membre du conseil d'administration de la société Tivoly Inc. (Etats Unis)

M. Marc TIVOLY

Président du directoire de la SA Tivoly jusqu'au 22 juin 2011
 Membre du directoire de la SA Tivoly
 Membre du directoire et directeur général de la SA Holding Tivoly
 Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)
 Membre du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)
 Membre du conseil d'administration de la société Integra Conocimiento S.L (Espagne)
 CEO de la société Tivoly Inc. (Etats-Unis)
 Membre du conseil d'administration de la société Tivoly Inc (Etats-Unis)

M. Ignacio ESNAOLA

Membre du directoire de la SA Tivoly et directeur financier Groupe
 Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)
 Directeur général de la société Neco (Espagne)
 Membre du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)
 Directeur général de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)
 Président de la société Integra Conocimiento S.L. (Espagne)

Environnement et sécurité

Tivoly

Consommation d'énergie :

Tivoly consomme principalement :

de l'énergie électrique	4 831 322 Kwh
du gaz	959 056 Kwh

Déchets :

Tivoly poursuit ses actions de réduction et de revalorisation des déchets :

- Tri et revalorisation du polyéthylène mis en place
- Réutilisation des caisses supprimant ainsi la production des déchets de bois de la plate forme logistique.

Rejets

Le site du Nant Varin qui dispose d'un réseau d'eau industrielle est concerné par la campagne nationale de Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE).
 La surveillance initiale s'est déroulée de juin à décembre 2011 et sera suivie à partir de mi 2012 par la phase de surveillance pérenne portant à la marge sur 3 métaux seulement.

Par ailleurs, l'ensemble des émissions dans l'air et dans l'eau fait l'objet d'une auto surveillance prescrite par l'administration et est inférieur aux seuils fixés par l'obligation de déclaration des émissions polluantes.

L'entreprise suit les évolutions de REACH et notamment les mises à jour successives des listes de substances préoccupantes (SVHC) afin de garantir à ses clients que les articles qu'elle leur livre n'en contiennent pas.

Tivoly Inc.

Tivoly Inc respecte les procédures de certification ISO 14000. Le site de Derby Line est un site à risque environnemental minimal. Une personne est en charge de l'environnement pour un tiers de son temps.

L'entreprise est soumise à 3 types de contrôles :

- Rejets industriels : un rapport est fait tous les 2 ans au titre du « Vermont Hazardous Waste Management Regulation »
- Emission de fumées : un permis est attribué tous les 5 ans par le « Vermont Air Pollution Control Regulation »
- Impact environnement : un bilan est réalisé tous les ans pour le « Vermont community right to know program ».

Des prélèvements sont réalisés annuellement et les conclusions relatives à l'ensemble de ces dispositions n'ont jamais mis en avant de problèmes environnementaux.

Tivoly Inc assure le « monitoring » d'un ancien site de production en Caroline du Sud. Compte tenu des améliorations, les contrôles se limitent à 2 prélèvements annuels. Ces contrôles ont été encore maintenus en 2011. Ce site a été vendu à un confrère.

Neco

Le site d'Elorrio est un site à risque environnemental faible.

Le système de gestion environnementale de la société respecte les procédures de certification ISO 14000.

Neco dispose d'un système de gestion de la sécurité et de la santé dans le travail. Ce système, conformément à la loi espagnole, comprend 4 domaines :

- La sécurité (risques susceptibles de provoquer des accidents),
- L'hygiène industrielle (éléments polluants susceptibles de provoquer des maladies professionnelles),
- L'ergonomie et la psychologie (organisation du travail)
- La surveillance de la santé (examen médical annuel adapté à chaque type de poste de travail).

Neco définit et met en place un plan d'action pour chacun de ces domaines.

Les objectifs sont centrés notamment sur :

- Le remplacement des produits les plus dangereux utilisés dans le processus de fabrication
- La révision permanente des risques liés aux postes de travail
- Le contrôle périodique de la conformité des équipements de travail aux normes de l'UE

Elite Tooling

La société se conforme aux dernières recommandations de sécurité émises par le Health and Safety Executive du Royaume-Uni.

Par ailleurs, un consultant extérieur travaille avec la société à l'amélioration permanente des processus en matière de santé et sécurité afin de devancer la législation en vigueur.

Tivoly Tools

Tous les rejets d'huile ou d'air sont filtrés et contrôlés. La société pratique la règle des 5S dans les ateliers. Plus généralement, elle se conforme aux règles du groupe en matière d'environnement.

Politique sociale de l'entreprise :

Tivoly

Politique d'embauches

Pour faire face aux besoins de recrutement, Tivoly analyse les candidatures spontanées qui lui sont adressées ou fait appel soit aux sociétés d'intérim soit aux services spécialisés de Pôle Emploi et exceptionnellement aux cabinets de recrutement.

Politique de rémunération

Dans le cadre des NAO, Tivoly négocie chaque année avec les partenaires sociaux une politique salariale pour l'année à venir. Celle-ci définit les augmentations collectives pour le personnel non cadre. Par ailleurs, des augmentations individuelles sont attribuées sur proposition de la hiérarchie. Enfin, par catégorie, Tivoly applique les minima négociés par les différentes conventions collectives. Lors des négociations, les partenaires sociaux vérifient que la société respecte ses obligations en matière d'égalité hommes/femmes et d'emploi de travailleurs handicapés.

Un nouvel accord d'intéressement portant sur des objectifs liés à l'EBE et à la réduction des accidents du travail a été signé en 2011 avec le comité central d'entreprise et couvre les 3 prochains exercices.

Afin de faire bénéficier chaque salarié de la performance de l'entreprise, il prévoit une distribution égalitaire des sommes dégagées.

Organisation du temps de travail

L'horaire collectif est de 35 heures en moyenne par semaine. Les services administratifs sont organisés en horaires variables, le personnel de production et de logistique travaille en équipe conformément aux accords signés avec les partenaires sociaux.

Représentation du personnel

Les élections professionnelles ont été organisées en 2011 et ont renouvelé les instances représentatives du personnel.

Le CHSCT commun aux établissements de Savoie voit son rôle de terrain renforcé notamment par des réunions spécifiques sur les différents sites positionnées entre les réunions plénières.

Gestion des compétences et formation

La société a commencé l'élaboration d'un référentiel de compétences visant à renforcer la gestion des ressources humaines. Il permettra d'explicitier les compétences techniques et transversales nécessaires dans les différents métiers de la société.

Il sera également un outil utile en matière de recrutement et de mobilité interne que l'entreprise veut favoriser afin d'accroître son adaptabilité aux exigences du marché tout en permettant aux salariés de saisir des opportunités d'évolution de carrière.

Tivoly Inc.

Politique de rémunération

Un accord salarial d'une durée de 5 ans a été négocié avec les syndicats en février 2007 (fév.2007 – fév. 2012) portant sur les rémunérations, les couvertures sociales et les plans de retraite pour les ouvriers.

Par contre, il n'y a pas d'accord général pour le personnel de bureau mais il y a des augmentations qui tiennent compte de la conjoncture économique, de la performance de l'entreprise et de l'engagement des personnes.

Organisation du temps de travail

Les salariés de Tivoly Inc travaillent 40 heures par semaine. Les heures supplémentaires à partir de la huitième heure de travail sont majorées à 50 %, mais les charges sociales sont basées sur la durée légale du travail.

Représentation du personnel

Le syndicat: « Union »: International Association of Machinists and Aerospace Workers (Local 1829 District 99) représente le personnel.

En 2011, le climat social a été favorable au développement de l'activité.

Neco

Politique de rémunérations

En 2011, Neco a appliqué une hausse des salaires équivalente à l'IPC officiel. Neco a signé un accord interne avec son personnel pour disposer d'un ensemble de 100 heures de travail flexibles pour mieux adapter l'organisation du temps de travail aux besoins de l'entreprise.

Organisation du temps de travail

Le personnel de Neco travaille 215 jours par an, 1 708 heures pour le personnel en journée et 1 688 heures pour le personnel en journée continue.

Le travail du personnel ouvrier est organisé en postes. Celui du personnel de bureau s'organise en journée avec un service minimum le vendredi après-midi.

Gestion des compétences et formation

En 2011, un projet de gestion par compétences a débuté dans l'entreprise. Une première étape a été conclue ayant fait l'identification et la définition des compétences de chaque poste de travail. En parallèle, relié à ce projet, Neco a réalisé un programme de formation.

Elite Tooling**Représentation du personnel**

Il n'existe pas de syndicat dans l'entreprise compte tenu de sa taille. Le personnel forme une équipe soudée partageant les responsabilités et les connaissances.

La direction tient le personnel régulièrement informé de la situation financière de l'entreprise.

Tivoly Tools**Politique de rémunérations**

L'entreprise respecte les règles sociales promues par le gouvernement chinois et la province de Shanghai.

Gestion des compétences et formation

La formation et la stabilité de l'effectif sont des éléments centraux de la politique RH de l'entreprise. Un plan de formation très détaillé ainsi qu'une politique de rémunération précise ont été mis en place par le département RH aidé de consultants européens-

Recherche et développement**Tivoly**

L'année 2011 a été marquée par la poursuite du projet « Nomad » co-labélisé par les pôles de compétitivité Matériaux / Pégase et Arve Industries ainsi que par les pôles à vocation aéronautique (Aerospace Valley et ASTech). Le groupe projet piloté par le Craoc (Tivoly) est constitué de laboratoires de renom (CEA / CNRS / Arts - Paris Tech) et d'industriels leaders dans l'aéronautique (EADS / Eurocopter / Mécachrome).

L'objectif à atteindre consiste à mettre en œuvre et valider dans des conditions industrielles, sur des composants aéronautiques, de nouvelles formulations et architectures de revêtements pour outils de coupe rotatifs pour l'usinage des composites à matrices organiques et métalliques. Les travaux entrepris jusqu'à présent ont débouché sur la qualification d'une géométrie conforme au cahier des charges.

Dans la continuité de 2010 la filière aéronautique a sollicité le centre de recherche (Craoc) pour évaluer de nouveaux concepts d'outils coupants adaptés aux nouveaux procédés d'usinage et aux nouveaux matériaux.

Neco

En 2011, Neco a travaillé sur plusieurs projets de recherche et développement, dont :

- 5 projets internes axés sur l'amélioration et le développement du taraud.
- 5 projets innovants portant sur les tarauds et les forets, en coopération avec des entités extérieures:
 - 3 projets en coopération avec les centres technologiques de l'UPV (Université du Pays Basque), TECNUN (Université de Navarre) et TECNALIA, avec l'appui du gouvernement basque.
 - 2 projets en coopération avec TECNUN, ayant l'appui du Ministère de l'Industrie du gouvernement espagnol.

Le service Recherche & Développement a géré la protection des brevets liés à 2 nouveaux concepts de produits et il manage par ailleurs un système de veille technologique.

Fait à Tours en Savoie, le 28 mars 2012

Le directeur

Résultats de la société

au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
Situation financière en fin d'exercice					
A.Capital social	5 515	5 540	5 540	5 540	5 540
B.Nombre d'actions émises	551 467	553 995	553 995	553 995	553 995
Résultat global des opérations effectuées					
A.Chiffre d'affaires hors taxes	45 618	46 512	41 816	46 327	47 029
B.Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	2 023	761	(1 280)	643	2 078
C.Impôt sur les bénéfices	65	343	(361)	(101)	(15)
D.Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
E.Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1 031	316	(1 173)	309	1 330
F. Résultat distribué	276	0	0	0	0 (a)
Résultat des opérations réduit à une seule action					
A.Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,55	0,75	(1,66)	1,34	3,78
B.Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1,87	0,57	(2,12)	0,56	2,40
C.Dividende attribué à chaque action	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00 (a)
Personnel					
A.Effectif au 31 décembre (b)	275	284	268	261	252
B.Montant de la masse salariale de l'exercice	8 333	9 083	8 059	8 201	8 265
C.Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3 677	3 701	3 485	3 559	3 831

(a) La proposition d'affectation du résultat de 2011 sera soumise au conseil de surveillance du 26 avril 2012

(b) voir annexe comptes sociaux note 17

Les comptes consolidés du Groupe

Au 31 décembre 2011 les comptes consolidés du groupe Tivoly sont présentés conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adoptés dans l'union européenne.

Ils présentent en milliers d'euros :

- *Le compte de résultat*
- *L'état du résultat global*
- *L'état de la situation financière*
- *Le tableau de variation des capitaux propres*
- *Le tableau des flux de trésorerie*
- *L'annexe.*

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2010 (également établis en normes IFRS).

Les états financiers consolidés présentent la situation comptable de Tivoly et de ses filiales (le "Groupe"), ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises.

Réuni à Tours en Savoie le 27 mars 2012, le directoire a arrêté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ils ont été soumis à l'examen du conseil de surveillance du 28 mars 2012.

Compte de résultat consolidé

Au 31 décembre	Notes	2011	2010
En milliers d'euros			
Revenu	1.12.1	70 254	65 285
Autres produits d'exploitation		100	108
Achats consommés		(27 810)	(25 452)
Variation stocks produits finis		(476)	264
Autres charges externes		(12 264)	(13 155)
Impôts et taxes		(849)	(827)
Charges de personnel		(23 701)	(22 318)
Subventions d'exploitation		236	398
Amortissements des immobilisations		(2 897)	(2 865)
Autres charges de gestion courante		(370)	(402)
Autres produits de gestion courante		573	146
Résultat opérationnel		2 796	1 181
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	7	0	0
Coût de l'endettement financier brut	7	(883)	(984)
Autres charges financières	7	(330)	(167)
Autres produits financiers	7	152	118
Charge d'impôt sur le résultat	8	(630)	(100)
Résultat		1 106	48
Résultat attribuable à la société mère		1 105	70
Résultat attribuable aux minoritaires		1	(23)
Résultat par action	1.15	1,99	0,13
Résultat dilué par action	1.15	1,99	0,13

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Etat du résultat global

Au 31 décembre	Notes	2011	2010
En milliers d'euros			
Résultat		1 106	48
Produits et charges non comptabilisé en résultat			
- Ecart de conversion		246	233
- Instruments financiers		(143)	139
- Effets fiscaux des produits et charges non comptabilisés en résultat		47	(46)
Total des produits et charges non comptabilisés en résultat		149	326
Résultat global de l'exercice		1 255	374
Résultat global attribuable à la société mère		1 248	391
Résultat global attribuable aux minoritaires		7	(17)
Résultat global par action		2,25	0,71

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Etat de la situation financière

Actif

Au 31 décembre	Notes	2011	2010
En milliers d'euros			
Goodwill	1.4.1	4 008	4 003
Autres immobilisations incorporelles	2.1	630	432
Total immobilisations incorporelles		4 638	4 435
Terrains	2.2	2 700	2 831
Constructions	2.2	4 472	4 937
Installations techniques	2.2	7 459	8 105
Autres immobilisations corporelles	2.2	1 963	1 623
Total immobilisations corporelles		16 593	17 497
Actifs financiers	2.3	151	293
Actifs d'impôts différés	8	2 243	2 687
Total actif non courant		23 626	24 912
Stocks et en-cours	3.1	15 173	15 712
Clients et autres débiteurs	3.2	14 577	15 063
Autres créances	3.2	4 253	3 317
Dérivés actifs à moins d'un an	3.2	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3	3 521	1 467
Total actif courant		37 524	35 560
Total de l'actif		61 149	60 471

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Passif

Au 31 décembre	Notes	2011	2010
En milliers d'euros			
Capital social	4.1	5 540	5 540
Réserves liées au capital	4.1	6 051	6 051
Réserves et report à nouveau	4.1	5 895	5 818
Ecart de conversion	4.2	22	(218)
Cash Flow Hedge	10	(139)	(43)
Résultat de l'exercice		1 105	70
Capitaux propres attribuables au groupe		18 473	17 219
Intérêts minoritaires - Réserves		326	343
Intérêts minoritaires - Résultat		1	(23)
Total Intérêts Minoritaires		327	320
Total capitaux propres		18 801	17 539
Provisions	5	2 269	2 124
Passifs d'impôts différés	8	50	63
Emprunts et dettes financières	6.1	10 309	11 100
Total Passif non courant		12 628	13 287
Provisions	5	0	0
Emprunts et dettes financières	6.1	3 740	4 678
Mobilisation de créances commerciales	6.1	7 610	7 756
Fournisseurs et autres créditeurs	6.2	18 371	17 211
Total Passif courant		29 721	29 646
Total des capitaux propres et du passif		61 149	60 471

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Notes	Capital	Réserves liées au capital	Résultat et réserves consolidés	Cash flow Hedge	Actions propres	Ecart de conversion	Capitaux propres - Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Au 31 décembre 2009		5 540	6 051	5 801	(136)	(0)	(447)	16 809	263	17 072
Ecart de conversion	4.2						228	228	5	233
Instruments financiers IAS32/39	10				92			92		92
Résultat enregistré directement en capitaux propres		0	0	0	92	0	228	320	5	326
Résultat de l'exercice				70				70	(23)	48
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période		0	0	70	92	0	228	391	(17)	374
Autres				0		0		0	0	0
Engagement de rachat de minoritaires								0		0
Variations de périmètre				0				0	0	0
Augmentations de capital				19				19	75	94
Dividendes versés								0		0
Au 31 décembre 2010		5 540	6 051	5 890	(43)	(0)	(219)	17 219	320	17 539
Ecart de conversion	4.2						239	239	6	246
Instruments financiers IAS32/39	10				(96)			(96)		(96)
Résultat enregistré directement en capitaux propres		0	0	0	(96)	0	239	143	6	149
Résultat de l'exercice				1 105				1 105	1	1 106
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période		0	0	1 105	(96)	0	239	1 248	7	1 255
Autres				7		0		7		7
Engagement de rachat de minoritaires										
Variations de périmètre								0		0
Augmentations de capital								0		0
Dividendes versés								0		0
Au 31 décembre 2011		5 540	6 051	7 002	(139)	(0)	20	18 473	327	18 801

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	2011	2010
Opérations d'exploitation			
Résultat		1 106	48
Amortissements des immobilisations		2 897	2 865
Dotation et reprise sur provision pour risques et charges		131	144
Résultat de cession d'immobilisations		(484)	(28)
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires		(2)	15
Charge d'impôt		630	100
Coût de l'endettement financier net		922	1 018
Variation du besoin en fonds de roulement		2 081	791
Intérêts payés		(1 072)	(1 151)
Impôt sur le résultat payé		0	0
Flux net de trésorerie généré par l'activité		6 208	3 802
Opérations d'investissement			
Intérêts reçus		152	118
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(204)	(118)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(2 795)	(1 950)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		685	69
Acquisition de minoritaires et de filiale, nette de trésorerie acquise		0	(21)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(2 162)	(1 903)
Opérations de financement			
Augmentation de capital dans les filiales		0	94
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		2 928	2 003
Remboursements d'emprunts		(4 760)	(3 535)
Variation des mobilisations de créances		(146)	(1 604)
Dividendes versés		0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(1 978)	(3 042)
Impact des variations de taux de change		74	(38)
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie		2 142	(1 181)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3.3	1 296	2 477
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	3.3	3 438	1 296
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie		2 142	(1 181)

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Faits significatifs de l'exercice

Livio Elia a été nommé au poste de président du directoire le 22 juin 2011. Depuis cette date, le directoire est composé de Livio Elia, président du directoire, Marc Tivoly, coprésident et CEO de Tivoly Inc, d'Ina Esnaola, directeur financier Groupe et CEO de Tivoly Espagne.

Tivoly a procédé le 28 juin 2011 à la vente de l'ensemble immobilier de Nangis, qui avait été apporté par Triplex sas lors de la fusion de 2010. L'impact sur les comptes consolidés est une plus-value de 471 K€ (avant impôt), présentée en « autres produits de gestion courante ».

Tivoly a ouvert un bureau de représentation au Danemark afin de développer les ventes dans les secteurs Grand Public, Professionnel et Industrie.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Note 1- Règles et méthodes comptables

Tivoly est une entreprise qui est domiciliée en France. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises sous contrôle conjoint. Les comptes ont été arrêtés par le directoire le 28 mars 2012, ils ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra le 24 mai 2012.

1.1 - Méthodes et principes comptables

1.1.1 - Méthodes et principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe Tivoly ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptés dans l'Union Européenne.

Les informations financières consolidées sont présentées en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, dont notamment les instruments financiers dérivés comptabilisés à leur juste valeur.

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la direction du Groupe Tivoly doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les estimations concernent principalement :

- Les tests de dépréciation des actifs immobilisés puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (cf. note 2.1).
- La détermination du caractère recouvrable des impôts différés actifs.
- La détermination des obligations en matière de retraite et autres avantages au personnel (hypothèses actuarielles).

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2011 :

- Amendement IAS 32, Classement des émissions de droits (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010) ;
- IAS24 Révisée – Parties liées (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011) ;
- Amendements à IFRS 1 – exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010) ;
- IFRIC 19, Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2010) ;
- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).
- Améliorations annuelles des IFRS.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

1.2- Périmètre et méthodes de consolidation

1.2.1 - Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 est le suivant :

Siège social			Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Numéro identification
Tivoly	Tours en Savoie	France	100,00	IG	FR 56 076 120 021
Tivoly Inc.	Derby Line	Etats-Unis	100,00	IG	56-1628 422
Neco	Elorrio	Espagne	99,32 (a)	IG	ES A 48 675 870
Compania Filial de Ermua SA (CFE)	Elorrio	Espagne	100,00	IG	ES A 48 425 318
Integra.Com	Elorrio	Espagne	99,32	IG	ES B 95 362 620
Tivoly Tools	Shangai	Chine	100,00	IG	310000400610629
Elite Tooling	Rotherham	Royaume-Uni	64,00 (b)	IG	GB 646 738 403

(a) Détention indirecte par l'intermédiaire de CFE de 99,32 %

(b) Détention directe de 51,20 % et engagement de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle de 12,80 %.

IG : Intégration globale

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice social au 31 décembre.

1.2.2 - Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont inclus, ligne à ligne, dans les états financiers consolidés. Les sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidées par intégration proportionnelle.

Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les filiales et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.3 - Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS21)

1.3.1 - Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis au cours de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

1.3.2 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger, y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros au cours de change moyen de l'exercice (dans la mesure où il approche les cours de change à la date de transaction). Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en capitaux propres à la rubrique « écarts de conversion ».

Les états financiers hors zone euro ont été convertis de la manière suivante :

Tivoly Inc :

Bilan : cours de clôture du dollar US = 0,7729 USD/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2011 du dollar US = 0,7192 USD/EUR.

Elite Tooling :

Bilan : cours de clôture de la livre sterling = 1,197175 GBP/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2011 de la livre sterling = 1,1527 GBP/EUR.

Tivoly Tools :

Bilan : cours de clôture du yuan = 0,12257 CNY/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2011 du yuan = 0,11132 CNY/EUR.

1.4 - Actifs non courants

1.4.1 - Goodwill

Comptabilisation initiale

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1^{er}

janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Pour les acquisitions effectuées à compter du 1^{er} janvier 2010 la norme IFRS 3 révisée est applicable. Cette norme n'a pas trouvé à s'appliquer en 2011 en l'absence d'acquisition. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Suivi ultérieur

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs qu'il a pu perdre de la valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante ». La dépréciation des goodwill est irréversible.

1.4.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un nouveau modèle en vue de sa production, sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer, que les critères requis par la norme IAS 38 sont atteints, notamment, la faisabilité technique du produit, l'existence d'un marché, et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité, soit une durée de 3 ans pour les projets en cours de commercialisation.

1.4.3 - Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique correspond au prix payé qui inclut les coûts d'acquisition liés.

Il a été retenu pour les bâtiments un ou plusieurs composants en fonction de la nature des bâtiments et de la durée d'utilisation effective des composants. Il en a été de même en ce qui concerne les installations industrielles constituant un ensemble immobilisé (machine, logiciel, matériel informatique) lorsque ces éléments ont des durées d'utilité différentes.

Dans le cadre de la première adoption des normes IFRS, et conformément à IFRS 1, le Groupe Tivoly a choisi de mettre à la juste valeur ses terrains et constructions à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. La juste valeur de ces immobilisations à la date de transition a été déterminée sur la base d'une valeur de marché estimée à partir de rapports d'experts indépendants.

Suite à l'entrée en vigueur de la norme IAS 23 relative à la comptabilisation des coûts d'emprunts, le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif dès lors que la date de commencement de cet actif est postérieure au 1er janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunts.

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction des composants et sur la durée d'utilisation effective de l'actif reflétant le rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus de chaque actif.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

	Durée	Mode
Constructions *	15 à 47 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	4 à 10 ans	Linéaire

* Chez Tivoly : jusqu'à 30 ans
 Chez Neco : jusqu'à 47 ans
 Chez Tivoly Inc : jusqu'à 25 ans

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Un bien immobilier ou mobilier acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, diminuée du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

1.4.4 - Dépréciation des actifs immobilisés

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwill, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT.

Le Groupe Tivoly a retenu quatre UGT qui correspondent au regroupement de certaines de ses unités opérationnelles présentant des synergies de marché et de flux de trésorerie.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwill.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.5 - Actifs courants

1.5.1 - Stocks et en-cours

Matières premières et approvisionnements

Les matières premières et approvisionnements sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition est évalué au coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Marchandises

Les marchandises sont évaluées au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition des marchandises est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend le coût d'achat des marchandises majoré de frais accessoires. La valeur nette de réalisation est appréciée à partir d'indices de perte de valeur et après analyses prenant en compte notamment les produits qui ne figurent plus sur le catalogue et les difficultés de vente sur les autres produits dont la rotation ressort comme trop lente.

En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût reflétant le coût standard de production, qui comprend le coût des matières consommées ainsi que les charges directes et indirectes de production. La valeur nette de réalisation est déterminée de la même manière que pour les marchandises (cf. note ci-dessus.)

1.5.2 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

1.6 - Instruments financiers

1.6.1 - Créances commerciales

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Sur la base d'une analyse au cas par cas, des dépréciations sont constituées dès lors que le cumul des encaissements espérés est inférieur à la valeur nette comptable de la créance.

Selon les normes IAS 32 et 39, les programmes de mobilisations de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

1.6.2 - Autres Instruments financiers

Le Groupe Tivoly utilise des instruments financiers dérivés de taux dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes :

- Swaps de taux : Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque variable de la dette dans un souci de réalité économique.

L'ensemble des instruments financiers dérivés est comptabilisé au bilan et évalué à la juste valeur conformément à IAS 39.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir note (a) ci-dessous).

(a) Instruments financiers entrant dans une relation de couverture

La couverture de flux de trésorerie a pour objectif de se couvrir contre le risque de variation de flux de trésorerie attaché à des actifs ou des passifs comptabilisés ou à une transaction prévue hautement probable qui affecterait le résultat. La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en capitaux propres et sera rapportée au résultat au fur

et à mesure que les flux de trésorerie couverts se réaliseront. La partie inefficace de la couverture est directement enregistrée en compte de résultat.

La couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non encore comptabilisé et qui affecterait le résultat. La variation de juste valeur de l'élément couvert est enregistrée en compte de résultat et est compensée, à l'inefficacité près, par la comptabilisation en résultat des variations symétriques de juste valeur des instruments financiers utilisés en couverture.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- Une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée de manière prospective et rétrospective. Les résultats ainsi obtenus doivent être situés dans un intervalle compris entre 80 % et 125 %.

(b) Instruments financiers n'entrant pas dans une relation de couverture

Les variations de juste valeur sur les produits dérivés ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont enregistrées en résultat.

1.6.3 - Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent principalement des dépôts de garantie. Ils sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.7 - Actions propres

Les opérations concernant les actions propres sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres déduites des capitaux propres.

1.8 - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe Tivoly a une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

1.8.1 - Régimes d'avantages au personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly opère, le Groupe Tivoly participe à, ou maintient éventuellement des plans d'avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises le versement de retraites, une assistance médicale et des indemnités de départ en retraite.

La quasi-totalité des employés du Groupe Tivoly bénéficie de prestations de retraite au travers de régimes à cotisations ou à prestations définies qui sont intégrés aux régimes locaux de sécurité sociale, ou gérés via des régimes de couverture du Groupe Tivoly.

La politique de financement du Groupe Tivoly est conforme aux obligations et réglementations publiques applicables.

Les régimes à prestations définies peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance ou des titres de capitaux propres et de placement obligataires, à l'exclusion des actions du Groupe Tivoly.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations de retraite sont déterminées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe Tivoly jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisation approprié pour chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly a mis en place un régime de retraite. De ce fait, le Groupe Tivoly comptabilise des actifs et des passifs au titre des retraites, ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

En outre, le Groupe Tivoly applique les règles suivantes :

- Le Groupe Tivoly évalue à leur juste valeur les actifs dédiés à la couverture des régimes et déduit ces actifs des provisions enregistrées au bilan ;
- Tous les écarts actuariels au 1er janvier 2004, date de transition aux IFRS, ont été comptabilisés. Les profits et pertes actuariels postérieurs au 1er janvier 2004 sont amortis selon la méthode de l'amortissement minimum (méthode dite du « corridor »), c'est-à-dire étalés sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs pour la partie qui excède 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des fonds en couverture.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies et multi employeurs sont portées en charges dans le résultat de l'exercice.

Enfin, les médailles du travail font également l'objet de la comptabilisation d'une provision calculée selon une méthode actuarielle. Il s'agit d'autres avantages à long terme, déterminés selon les mêmes modalités que les avantages postérieurs à l'emploi, sauf quelques particularités dont les écarts actuariels ou le coût des services passés, comptabilisés directement en charges.

1.8.2 - Autres provisions

Les autres provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- Provision pour risques environnementaux. Conformément à la politique de préservation de l'environnement affichée par le Groupe et conformément aux règles générales de comptabilisation des provisions, une provision pour risques environnementaux est comptabilisée dès que le Groupe a connaissance de tels risques.

Les provisions courantes sont liées au cycle normal d'exploitation et incluent pour l'essentiel des provisions pour litiges.

1.9 - Dettes fournisseurs et autres crédetes courants

Les dettes fournisseurs et autres crédetes sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.10 - Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.11 - Engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle

En juin 2009, la société Tivoly a conclu avec un actionnaire minoritaire d'une de ses filiales consolidée par intégration globale (Elite Tooling), un engagement réciproque d'achat et de vente de sa participation selon un échéancier fixé à l'avance.

En l'attente d'une position officielle de l'IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été provisoirement retenu en application des normes IFRS en vigueur :

- Lors de la comptabilisation initiale (11 juin 2009) l'engagement de rachat a été comptabilisé en dette financière pour la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente ou de l'engagement ferme de rachat, par contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle et, pour le solde du goodwill.
- L'effet de la désactualisation et de la conversion au taux de clôture est comptabilisé en « autres charges financières ».

Impact sur l'endettement au 31 décembre 2011 :

- Augmentation des dettes de 7 milliers d'euros

Impact sur le résultat Groupe au 31 décembre 2011 :

- Diminution du résultat Groupe de 7 milliers d'euros.

Le montant des dettes sur engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle est de 117 milliers d'euros au 31 décembre 2011 contre 110 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

1.12 - Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

1.12.1 - Définition des produits de l'activité

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Le transfert des risques et avantages est apprécié en fonction des termes des contrats de vente.

1.12.2 - Résultat financier

Le coût de l'endettement financier brut inclut les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif.

Les produits et charges financières regroupent principalement les différences de change, et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

1.13 - Impôt

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Ces impôts différés, actif ou passif, résultent pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions à caractère fiscal telles que les provisions réglementées,
- du retraitement des biens faisant l'objet de contrats de crédit-bail ou location financière,
- du retraitement des profits internes sur stocks,
- des différences temporelles entre bilans sociaux et fiscaux,
- des crédits d'impôts,
- des reports fiscaux déficitaires.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé, sur la base des taux d'impôts locaux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale.

La loi de finance pour 2010 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (C.V.A.E.) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilisait la taxe professionnelle en charges d'exploitation. Il a conclu, à ce stade, que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des

modalités de calcul de l'impôt local français sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E., comme à la C.F.E., un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges d'exploitation.

1.14 - Paiements en actions : options de souscription d'actions accordées au personnel

La norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions. Pour un premier adoptant, cette norme s'applique de manière obligatoire seulement aux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au personnel et ce de manière obligatoire pour les plans attribués après le 7 novembre 2002 et dont la période d'acquisition est postérieure au 1er janvier 2005.

1.15 - Résultat par action et instruments dilutifs

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur 2011 est de 553 995 (identique à 2010), il n'y a pas d'actions propres au 31 décembre 2011, tout comme au 31 décembre 2010. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action est donc de 553 995 au 31 décembre 2011 (identique à 2010).

Au 31 décembre 2011, il n'y a plus d'options d'achat et de souscription. Le plan est clos depuis le 02 octobre 2008.

1.16 - Subventions

Les subventions publiques sont présentées initialement en produits différés lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisées en résultat de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention.

1.17 - Information sectorielle

Le Groupe dispose d'un seul métier: il conçoit, produit, et commercialise des outils coupants pour l'industrie et la grande distribution.

Le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au directoire qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel (le directoire chez Tivoly) afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du Groupe sont principalement suivies par le directoire à partir des performances des différentes entités juridiques qui ont donc pour la plupart été identifiées comme des secteurs opérationnels distincts. Le cas échéant, des secteurs opérationnels ainsi définis qui présentent des caractéristiques économiques similaires sont agrégés. Sur cette base, le Groupe a identifié 5 secteurs à présenter, comme décrits ci-après, qui correspondent aux entités juridiques du Groupe. Ces entités juridiques du Groupe offrent des produits et des services similaires dans des zones géographiques distinctes.

Les entités juridiques de chacun des secteurs présentés du Groupe sont les suivantes :

- Tivoly (France)
- Neco, CFE et Integra (Espagne)
- Tivoly Inc (Etats-Unis)

- Elite Tooling (Grande Bretagne)
- Tivoly Tools (Chine)

1.18 - Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimées qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

Placement en titres de capitaux propres et d'emprunts

La juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente, est déterminée par référence à leur cours acheteur coté à la date de clôture. La juste valeur des placements financiers détenus jusqu'à leur échéance est déterminée uniquement pour les besoins de l'information financière.

Clients et autres débiteurs

La juste valeur des clients et autres débiteurs, est estimée sur la base de leur valeur nominale historique car l'effet d'actualisation est considéré comme négligeable.

Dérivés

La juste valeur des contrats de change à terme repose sur leur prix coté sur le marché, s'il est disponible. Si aucun prix coté sur un marché n'est disponible, la juste valeur est estimée en actualisant la différence entre le prix forward contractuel et le prix forward actuel pour l'échéance résiduelle du contrat, en utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts repose sur les cotations des courtiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés en tenant compte des termes et de l'échéance de chaque contrat et en utilisant les taux d'intérêt du marché qui seraient appliqués à des instruments similaires à la date de l'évaluation.

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture. S'agissant des contrats de location financement, le taux d'intérêt du marché est déterminé par référence à des contrats de location similaires.

1.19 - Nouvelles normes et interprétations non appliquées au 31 décembre 2011

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne

- IFRS 9, Instruments financiers : classifications et évaluations;
- Amendements à IFRS 7 – informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers ;
- Amendements à IAS 12 – impôts différés – recouvrement des actifs sous-jacents ;
- IFRS 10 – consolidation ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – information à fournir sur l'implication avec d'autres entités ;
- Amendements consécutifs à IFRS 10,11, 12 sur IAS 27 et IAS 28 ;
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur
- Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression de dates fixes pour les premiers adoptants
- Amendement IAS 1 – Présentation des OCI
- Amendements IAS 19 – Avantages post-emploi
- IFRIC 20 – Frais de découverte.

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

Note 2 - Actif non courant

2.1 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclassements	Augmentations	Diminutions	2010
Frais d'établissement	3	0	0	0	0	3
Frais de développement	582	0	(9)	0	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 646	0	69	118	66	2 768
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	231	1	(69)	0	0	163
Valeurs brutes hors goodwill	3 724	1	(9)	118	66	3 768
Goodwill	3 998	5	0	0	0	4 003
Valeurs brutes	7 722	7	(9)	118	66	7 772
Frais d'établissement	1	0	0	1	0	1
Frais de développement	523	0	(9)	59	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 325	0	69	91	66	2 420
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	124	1	(69)	24	0	81
Amortissements hors goodwill	3 235	1	(9)	175	66	3 336
Valeurs nettes	4 487					4 436

Au 31 décembre	2010	Ecart de conversion	Reclassements	Augmentations	Diminutions	2011
Frais d'établissement	3	0	0	0	0	3
Frais de développement	572	0	0	0	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 768	0	0	206	67	2 907
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	254	0	516
Autres immos incorporelles	163	1	0	0	0	164
Valeurs brutes hors goodwill	3 768	1	0	460	67	4 163
Goodwill	4 003	5	0	0	0	4 009
Valeurs brutes	7 772	6	0	460	67	8 171
Frais d'établissement	1	0	0	1	0	2
Frais de développement	572	0	0	0	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 420	0	0	122	1	2 541
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	49	0	312
Autres immos incorporelles	81	1	0	24	0	106
Amortissements hors goodwill	3 336	1	0	196	1	3 533
Valeurs nettes	4 436					4 639

Les goodwill se répartissent de la manière suivante :

UGT rattachée	2011	2010
Espagne	1 173	1 173
Etats-Unis	154	154
Grande Bretagne	173	168
France	2 508	2 508
Total	4 008	4 003

Le goodwill passe de 4 003 milliers d'euros en 2010 à 4 008 milliers d'euros en 2011 soit une variation de + 5 milliers d'euros (impact de la conversion au taux de clôture du goodwill rattaché à Elite Tooling en Grande Bretagne).

L'évaluation des UGT a été réalisée sur la base de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité a été déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie futurs sont ceux qui ressortent des plans d'affaires à cinq ans préparés par la société et approuvés par le directoire. Le taux d'actualisation a été déterminé à partir du coût du capital de la société Tivoly et s'élève à 10 % (après impôt).

Les hypothèses clés sous-tendant les principaux tests d'impairment sont les suivantes :

UGT	Croissance moyenne du CA à moyen terme (par an)	Taux de résultat d'exploitation après impôt attendu au terme du plan d'affaire (en % du CA)	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation
Espagne	6,9%	5,7%	2,0%	10,00%
Etats-Unis	3,7%	5,2%	2,0%	10,00%
Grande Bretagne	7,5%	8,1%	2,0%	10,00%
France	5,3%	3,7%	2,0%	10,00%

Compte tenu de ces tests, aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire.

Analyse de sensibilité des tests d'impairment des goodwill au 31 décembre 2011 :

Concernant la Grande Bretagne et les Etats-Unis, le taux d'actualisation devrait augmenter de respectivement 6,2 et 9 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de respectivement 4,6 ou 3,4 points pour rendre les valeurs recouvrables des UGT égales aux valeurs comptables.

Concernant l'Espagne et la France, le taux d'actualisation devrait augmenter de respectivement 0,9 et 3 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de

respectivement 0,8 ou 1,3 points pour rendre les valeurs recouvrables des UGT égales aux valeurs comptables.

2.2 – Immobilisations corporelles

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclassements	Augmentations	Diminutions	2010
Terrains	2 824	6	0	0	0	2 831
Constructions	6 717	41	(0)	27	0	6 786
Installations techniques	35 940	955	174	1 263	434	37 898
Installations techniques en crédit-bail	6 797	0	0	0	0	6 797
Autres immobilisations corporelles	4 446	84	6	471	220	4 788
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	847	0	0	42	266	623
Immobilisations en cours	283	7	(180)	1 020	873	257
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	167	0	0	0	0	167
Valeurs brutes	58 023	1 094	1	2 823	1 793	60 146
Constructions	1 535	10	0	318	14	1 849
Installations techniques	28 908	799	14	1 503	422	30 802
Installations techniques en crédit-bail	5 359	0	0	429	0	5 788
Autres immobilisations corporelles	3 525	65	(14)	298	201	3 674
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	638	0	0	165	266	537
Amortissements	39 966	874	1	2 713	903	42 650
Valeurs nettes	18 057					17 497

Au 31 décembre	2010	Ecart de conversion	Reclassements	Augmentations	Diminutions	2011
Terrains	2 831	3	0	0	134	2 700
Constructions	6 786	24	0	60	191	6 680
Installations techniques	37 898	460	20	1 249	1 656	37 970
Installations techniques en crédit-bail	6 797	0	0	747	174	7 371
Autres immobilisations corporelles	4 788	59	6	315	92	5 076
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	623	0	0	204	0	826
Immobilisations en cours	257	5	(38)	1 350	914	660
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	167	0	0	0	167	(0)
Valeurs brutes	60 146	551	(12)	3 925	3 327	61 283
Constructions	1 849	7	0	405	54	2 208
Installations techniques	30 802	389	0	1 423	797	31 816
Installations techniques en crédit-bail	5 788	0	0	452	174	6 067
Autres immobilisations corporelles	3 674	44	0	346	85	3 979
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	537	0	0	84	0	621
Amortissements	42 650	441	0	2 710	1 110	44 690
Valeurs nettes	17 497					16 593

2.3 - Actifs financiers non courants

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclassements	Acquisitions	Diminutions	2010
Titres de participation et créances rattachées	32	0	0	0	0	32
Prêts	0	0	0	0	0	0
Avances et dépôts (a)	263	0	0	0	1	262
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	295	0	0	0	1	293
Dépréciation	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	295					293

Au 31 décembre	2010	Ecart de conversion	Reclassements	Acquisitions	Diminutions	2011
Titres de participation et créances rattachées	32	0	0	0	0	32
Prêts	0	0	0	0	0	0
Avances et dépôts (a)	262	0	0	1	1	261
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	293	0	0	1	1	293
Dépréciation	0	0	0	141	0	141
Valeurs nettes	293					152

(a) dont 217 milliers d'euros de fonds de garantie GIAC.

Note 3 - Actif courant

3.1 - Stocks et en-cours

Au 31 décembre	2011	2010
Matières premières et approvisionnements	1 602	1 701
En-cours de production	1 559	1 692
Produits finis	10 413	10 620
Marchandises	3 966	4 004
Valeurs brutes	17 540	18 017
Dépréciation matières premières et approvisionnements	7	4
Dépréciation en-cours de production	0	27
Dépréciation produits finis	2 080	2 005
Dépréciation marchandises	280	269
Total dépréciation	2 367	2 305
Valeurs nettes	15 173	15 712

3.2 - Clients et autres débiteurs

Au 31 décembre	2011	2010
Clients et autres débiteurs	15 189	15 565
Autres créances	4 253	3 317
Dérivés actifs à moins d'un an	0	0
Valeurs brutes	19 443	18 882
Dépréciation	613	502
Valeurs nettes	18 830	18 380

L'encours non échu des créances commerciales cédées par les sociétés du Groupe s'élève à 9 564 milliers d'euros au 31 décembre 2011 contre 10 499 milliers d'euros au 31 décembre 2010. La créance d'impôt exigible s'élève à 306 milliers d'euros en 2011 contre 291 en 2010.

3.3 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre	2011	2010
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	3 521	1 467
Découverts bancaires	(83)	(171)
Total	3 438	1 296
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	3 438	1 296

Note 4 - Information sur les capitaux propres

4.1 - Capital de Tivoly

Le capital social de Tivoly est de 5 539 950 euros au 31 décembre 2011, identique à celui de 2010. Au 31 décembre, il est composé de 553 950 actions de 10 euros nominal, émises et entièrement libérées.

Au 31 décembre 2011, la société ne possède pas de titres d'auto contrôle. Il n'y a pas eu de dividende versé en 2011.

4.2 - Ecarts de conversion

Les écarts de conversion se rapportant au Groupe se décomposent au 31 décembre 2011 de la manière suivante :

Au 31 décembre	2011	2010
Ecarts de conversion sur filiales hors zone euro	22	(218)
Total	22	(218)

Le Groupe Tivoly a reclassé en réserves consolidées les différences de conversion au 1er janvier 2004, relatives à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement.

Les écarts de conversion concernent les filiales américaine, anglaise et chinoise.

Note 5 - Provisions

Au 31 décembre	2010	Ecart de conversion	Reclassements	Augmentations	Diminutions Montants utilisés au cours de l'exercice	Diminutions Montants non utilisés au cours de l'exercice	2011	Notes
Provisions pour risques environnementaux	63	1	0	0	10	0	54	5.2
Autres provisions pour risques	74	0	0	0	0	0	74	5.2
Provision pour retraite et autres avantages au personnel	1 873	12	0	115	101	0	1 899	5.1
Autres provisions pour charges	115	0	0	128	0	0	242	5.2
Total provisions non courantes	2 124	13	0	243	112	0	2 269	
Provisions pour litiges sociaux et commerciaux	0	0	0	0	0	0		
Autres provisions	0	0	0	0	0	0	0	
Total provisions courantes	0	0	0	0	0	0	0	
Total provisions	2 124						2 269	

5.1 - Avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés pour un montant total de 1 899 milliers d'euros au 31 décembre 2011 recouvrent les éléments suivants:

- Provisions pour indemnités de départ en retraite et assistance médicale **1 688**
(Voir détail ci-dessous)
- Provision pour médailles du travail **106**
- Provision pour cessation progressive d'activité **105**

Tivoly Inc dispose aussi d'un plan 401(k) à cotisations définies. Les dépenses de ce plan ont représenté un montant de 145 milliers de dollars en 2011 contre 96 milliers de dollars en 2010. Les actifs du régime du plan de retraite de la filiale américaine sont composés pour 2/3 d'actions et pour 1/3 d'obligations et d'équivalents de trésorerie. Le rendement attendu des actifs du régime (7,5%) pour l'exercice 2011 était cohérent avec celui observé au cours des exercices précédents.

Sur l'exercice 2011 le rendement effectif des actifs du régime a été de + 0,5 % comparé à + 6 % en 2010.

Au 31 décembre	2010			2011		
	France	Etats-Unis	Total	France	Etats-Unis	Total
Valeur actuelle de l'engagement au 31 décembre	1 307	3 123	4 430	1 369	3 261	4 630
Valeur actuelle des actifs du régime au 31 décembre	0	(1 973)	(1 973)	0	(2 074)	(2 074)
Ecarts actuariels non comptabilisés	(59)	(799)	(858)	(49)	(820)	(869)
Provision comptabilisée au bilan	1 248	351	1 599	1 320	367	1 687
Mouvements intervenus sur l'exercice						
Provision au 1er janvier	1 174	339	1 513	1 248	351	1 599
Coût des services rendus	48	2	50	63	0	63
Coût des services antérieurs	7	0	0	14	0	14
Coût de l'actualisation	43	239	282	58	328	386
Rendement attendu des actifs du régime	0	(153)	(153)	0	(142)	(142)
Contributions au plan	0	(103)	(103)	0	(182)	(182)
Effets des liquidations	0	0	0	(41)	0	(41)
Prestations versées	(24)	0	(24)	(22)	0	(22)
Effet de la variation du taux de change	0	27	27	0	12	12
Provision au 31 décembre	1 248	351	1 599	1 320	367	1 687
Principales hypothèses utilisées						
Taux d'actualisation (inflation comprise)	4,60%	5,15%		4,60%	4,75%	
Taux d'augmentation des salaires	2,00% (1)			2,00% (1)		
Taux de rendement attendus des actifs du régime		7,50%			7,50%	

(1) Non applicable car plan gelé.

5.2 - Autres provisions

La provision pour risques environnementaux (54 milliers de dollars) correspond aux dépenses restant à engager par Tivoly Inc. afin de réhabiliter un ancien site de production situé en Caroline du Nord.

Les autres provisions pour charges concernent des litiges sociaux et commerciaux.

Note 6 - Dettes

6.1 - Dettes financières

6.1.1 - Etat des dettes financières en fonction de leur nature

Au 31 décembre	2011	2010
Mobilisations de créances commerciales	7 610	7 756
Découverts bancaires	83	171
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	9 451	10 637
Emprunts sur crédit-bail mobilier	3 498	3 101
Dettes sociétés apparentées	0	0
IAS 39 - Instruments financiers	218	88
IAS 39 - Engagements de rachat	117	110
Autres emprunts et dettes financières divers	681	1 671
Total des dettes (1)	21 658	23 535
(1) Dettes en dollars (Tivoly Inc)	1 419 \$	2 099 \$

6.1.2 - Etat des dettes financières en fonction de leur échéance

	2011	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Mobilisations de créances commerciales	7 610	7 610	0	0
Découverts bancaires	83	83	0	0
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	9 451	2 565	6 783	103
Emprunts sur crédit-bail mobilier	3 498	758	1 842	898
IAS 39 - Instruments financiers	218	1	217	0
IAS 39 - Engagements de rachat	117	117	0	0
Autres emprunts et dettes financières divers	681	216	466	0
Total des dettes	21 658	11 350	9 307	1 001

6.1.3 - Taux moyen d'emprunt 2011

	Base		A moins d'un an	A plus d'un an
Tivoly	Euribor 3 mois + marge	Variable	2,47%	4,69%
Tivoly Inc	Taux fixe	Fixe	4,26%	4,26%
Neco	Euribor 6 mois + marge	Variable	2,90%	2,90%
CFE	Euribor 1 an + marge	Variable	2,70%	2,70%

Les contrats d'emprunts de Tivoly et Neco ne comportent pas de clauses de remboursement anticipé assis sur des ratios financiers (covenants). Le groupe n'envisage pas de difficultés à respecter ce ratio dans les 12 prochains mois.

Au niveau de Tivoly, les clauses de remboursements anticipés reposent sur des manquements à des obligations d'ordre général en termes de paiement d'échéances, d'utilisation des fonds prêtés, de respect des engagements donnés en terme d'information. Ces emprunts font pour la plupart l'objet de sûretés réelles (nantissement de fonds de commerce pari Passu) et sont pour certains contre garantis par OSEO.

Les contrats d'emprunts de la société Tivoly Inc comportent une clause de remboursement anticipée assise sur le respect d'un ratio financier, lequel était respecté au 31 décembre 2011. Le Groupe n'envisage pas de difficultés à respecter ce ratio dans les 12 prochains mois.

6.1.4 - Engagements financiers liés aux dettes

Engagements donnés	
<u>Tivoly</u>	
Effets remis en banque et non échus	0
Garantie à 1ère demande au profit de la banque Fortis pour les obligations des filiales espagnoles	136
Caution au profit de la Société Générale pour filiale chinoise	350
Dettes garanties par des sûretés réelles (dont 700 milliers d'euros pour financement long terme Giac)	5 414

Engagement des loyers futurs concernant les contrats de crédit bail retraités	Mobilier	Immobilier
<u>Tivoly</u>		
Moins d'un an	482	259
De 1 à 5 ans	742	1 036
Plus de 5 ans	0	841
<u>Elite Tooling</u>		
Moins d'un an	9	0
De 1 à 5 ans	0	0
Plus de 5 ans	0	0
Total	1 233	2 136

La charge de loyer de l'exercice 2011 est de 969 milliers d'euros contre 821 milliers d'euros en 2010 pour Tivoly et de 11 milliers d'euros en 2011 contre 43 milliers d'euros en 2010 pour Elite Tooling.

6.2 - Fournisseurs et autres crédateurs

Au 31 décembre	2011	2010
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 635	10 476
Dettes fiscales et sociales	4 241	3 824
Autres dettes	3 494	2 911
Total des autres dettes	18 371	17 211

La totalité de ces 18 371 milliers d'euros a une échéance à moins d'un an.

Le poste autres dettes est constitué essentiellement d'avoirs clients à établir par Tivoly (3 338 milliers d'euros).

Note 7 - Résultat financier

Au 31 décembre	2011	2010
Autres intérêts et produits assimilés	24	13
Différences positives de change	129	105
Autres	0	0
Total des produits financiers	152	118
Coût de l'endettement financier brut	883	984
Autres intérêts et charges assimilées	28	36
Différences négatives de change	161	132
Dotations financières aux provisions	141	0
Total des charges financières	1 213	1 151
Résultat financier	(1 061)	(1 033)

Note 8 - Impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt

Au 31 décembre	2011	2010
Résultat avant impôt	1 735	148
Charge d'impôt exigible	161	1
Charge (produit) d'impôt différé	468	99
Charge (produit) totale d'impôt	630	100
Taux Effectif d'Imposition	36,28%	67,71%

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et celle comptabilisée

Au 31 décembre	2011	2010
Résultat net (part du groupe)	1 105	70
Charge (produit) d'impôt	630	100
Intérêts minoritaires	1	(23)
Résultat avant impôt	1 735	148
Charge (produit) d'impôt théorique	(578)	(49)
Eléments en rapprochement		
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Autres différences permanentes	(24)	(22)
Ecart de taux impôt société	(43)	(37)
Crédits d'impôts	119	0
Crédit impôt recherche	34	34
Divers	(138)	(25)
Charge (produit) net d'impôt réel	(630)	(100)

Effet net des impôts sur la réserve d'évaluation des instruments financiers (IAS39)

Au 31 décembre	2011	2010
IAS 39 - Instruments financiers	47	(46)
Charge d'impôt imputée sur les capitaux propres	47	(46)

Impôt différé au bilan

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale. Les sources d'impôts sont donc présentées en net.

Au 31 décembre	2011	2010
Actif d'impôt différé	2 243	2 687
Passif d'impôt différé	50	63
Impôt différé actif net	2 192	2 624
Source d'impôt différé au bilan		
Déficits reportables	1 366	2 108
Différences temporelles	827	516
Total	2 192	2 624

Note 9 - Informations sectorielles

La société a identifié 5 secteurs opérationnels correspondant essentiellement aux différentes entités juridiques du Groupe exerçant dans des zones géographiques distinctes (Cf. note 1.17)

Actifs et passifs sectoriels

Au 31 décembre	2011						2010					
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine	Total	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine	Total
Actifs sectoriels	37 164	6 976	14 245	1 026	1 763	61 174	37 117	6 609	14 749	988	1 027	60 491
Passifs sectoriels	23 008	5 511	11 168	717	1 969	42 373	23 934	5 672	11 512	708	1 128	42 953

Investissements

Au 31 décembre	2011						2010					
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine	Total	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine	Total
Investissements incorporels	204		0			204	84		35			118
Investissements corporels	1 962	301	439	1	93	2 795	366	679	326	0	579	1 950
Total investissements	2 165	301	439	1	93	2 999	450	679	361	0	579	2 069

Compte de résultat

Au 31 décembre	2011						2010					
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine	Total	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine	Total
Revenu total	43 921	14 540	12 877	821	1 229	73 388	41 899	12 312	12 816	592	63	67 683
Revenu inter activités	(971)	(33)	(1 717)	(112)	(301)	(3 134)	(918)	0	(1 432)	(47)	0	(2 398)
Revenu sur clients externes	42 950	14 506	11 160	709	928	70 254	40 980	12 312	11 384	545	63	65 285
Amortissements	(1 125)	(559)	(1 041)	(82)	(90)	(2 897)	(1 102)	(588)	(1 064)	(98)	(12)	(2 865)
Résultat opérationnel	2 420	807	(298)	16	(149)	2 796	773	399	174	(68)	(97)	1 181
Résultat financier	(848)	(43)	(112)	(8)	(50)	(1 061)	(780)	(94)	(138)	(9)	(12)	(1 033)
Impôt sur les bénéfices	(524)	(365)	263	(3)	0	(630)	(18)	(108)	11	15	0	(100)
Résultat consolidé	1 048	398	(147)	5	(199)	1 106	(25)	196	46	(62)	(108)	48

Note 10 - Gestion du risque financier**10.1 - Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant tous paiements, exclu l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

10.2 - Risque de crédit

Comme toute société commerciale, Tivoly est confrontée aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. Tivoly dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible, le client le plus important représentant 13% du chiffre d'affaires (14% en 2010). Les cinq premiers clients représentent environ 38% du chiffre d'affaires (39% en 2010) et les dix premiers clients représentent 50% environ du chiffre d'affaires (51% en 2010).

Tivoly et Neco sont les seules sociétés du Groupe à avoir une assurance crédit. Cette couverture ne donne pas lieu à la comptabilisation d'instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous donne la répartition par catégorie comptable des actifs et passifs financiers ainsi que la valeur de marché (ou juste valeur). Ce tableau n'inclut pas les actifs et passifs non financiers en particulier les goodwill, les immobilisations, les titres mis en équivalence, les impôts différés ainsi que les provisions.

En milliers d'euros	Notes	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	Passifs au coût amorti	Passifs évalués à la juste valeur par le résultat/ réserve de cash flow hedge	Total de la valeur nette	Valeur de marché (juste valeur)
Dépôts et cautionnements	2.3		261				261	261
Titres de participation non consolidées	2.3			32			32	32
Actif de couverture de taux	10.4						0	0
Prêts							0	0
Autres actifs financiers							0	0
Actifs financiers non courants		0	261	32	0	0	293	293
Créances clients	3.2		15 189				15 189	15 189
Autres créances	3.2		4 253				4 253	4 253
Autres actifs financiers							0	0
Trésorerie et équivalents de	3.3	3 521					3 521	3 521
Actifs financiers courants		3 521	19 443	0	0	0	22 964	22 964
Total actifs financiers		3 521	19 704	32	0	0	23 257	23 257
OBSAR							0	0
Emprunts Bancaires	6.1				6 886		6 886	6 886
Put minoritaires	6.1				0		0	0
Contrat de location financement	6.1				2 741		2 741	2 741
Passif de couverture de taux	10.4				0	217	217	217
Autres passifs financiers non courants	6.1				466		466	466
Passifs financiers non courants		0	0	0	10 092	217	10 309	10 309
Emprunts Bancaires	6.1				2 565		2 565	2 565
Découverts bancaires	6.1				83		83	83
Put minoritaires					117		117	117
Contrat de location financement	6.1				758		758	758
Mobilisation de créances commerciales	6.1				7 610		7 610	7 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.2				10 635		10 635	10 635
Passif de couverture de taux	10.4				0	1	1	1
Dettes fiscales et sociales	6.2				4 241		4 241	4 241
Autres dettes	6.1				3 710		3 710	3 710
	6.2							
Passifs financiers courants		0	0	0	29 720	1	29 721	29 721
Total passifs financiers		0	0	0	39 812	218	40 030	40 030

Les méthodes de détermination des justes valeurs figurent dans la note 1.18.

10.3 - Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

10.4 - Risque de marché

10.4.1 - Risque de taux

L'endettement financier brut du Groupe ressort à 21 658 milliers d'euros au 31 décembre 2011, dont 20 199 milliers d'euros dans la Zone euro, 9 milliers d'euros en Grande Bretagne, 1 097 milliers d'euros en Amérique du nord et 353 milliers d'euros en Asie.

L'endettement financier net s'élève à 18 137 milliers d'euros, compte tenu des 3 521 milliers d'euros de trésorerie dont dispose le Groupe. Les dettes financières sont pour la quasi-totalité à taux variable. Le taux variable comprend un taux de marché (Euribor 3 mois, 6 mois ou 1 an pour la zone euro) augmenté d'une marge de crédit prise par la banque.

Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque variable de la dette. Les instruments financiers dérivés qui en découlent sont comptabilisés au bilan et évalués à la juste valeur conformément à IAS 39.

SWAP de taux

			Notionnel
Période du 31/03/03 au 30/12/12	Taux plafond 3,50 %	Taux versé: Euribor	79
Période du 03/07/07 au 03/04/17	Taux plafond 4,745 %	Taux versé: Euribor	700
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	750
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	610
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	457
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	450
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,92 %	Taux versé: Euribor	458
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,67 %	Taux versé: Euribor	457
Période du 14/07/11 au 14/07/13	Taux plafond 1,84 %	Taux versé: Euribor	1 000
Période du 12/07/11 au 12/07/13	Taux plafond 2,02 %	Taux versé: Euribor	5 000
Période du 20/05/11 au 20/11/15	Taux plafond 2,36 %	Taux versé: Euribor	146
Période du 25/08/11 au 25/08/15	Taux plafond 2,57 %	Taux versé: Euribor	168
Période du 03/05/11 au 03/11/15	Taux plafond 2,35 %	Taux versé: Euribor	141
Période du 29/07/11 au 31/07/15	Taux plafond 2,53 %	Taux versé: Euribor	171
Période du 25/08/11 au 25/08/15	Taux plafond 2,57 %	Taux versé: Euribor	164
Période du 20/05/11 au 20/11/15	Taux plafond 2,35 %	Taux versé: Euribor	141

Le tableau ci-dessous donne une description des opérations de couverture de taux

	Juste valeur 31/12/2011	Notionnel en EUR					Total
		Inférieur à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	
Instruments dérivés actifs qualifiés de couverture							
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés de couverture de juste valeur	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés passifs qualifiés de couverture							
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	218	79	6 000	0	4 107	0	700
Dérivés de couverture de juste valeur	0	0	0	0	0	0	0
Total instruments dérivés nets qualifiés de couverture (position bilantielle passive) : 218							

10.4.2 - Risque de change

Au 31 décembre 2011, il n'y a aucune couverture de change.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant au 31 décembre 2011 :

	31/12/11	Taux	Change	Autres	01/01/11
Dérivés actifs					
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	0	0	0	0	0
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	0	0	0	0	0
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat	0	0	0	0	0
Dérivés passifs					
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	218	218	0	0	88
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	0	0	0	0	0
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	0	0	0	0	0

La juste valeur des instruments financiers, calculée par un cabinet d'experts agréés a généralement été déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales.

Les instruments financiers au 31 décembre 2011 sont des couvertures de flux de trésorerie.

Les montants comptabilisés sur la période conduisent, après impôts différés, à une diminution des Réserves Cashflow Hedge de 96 milliers d'euros et une augmentation du résultat de 2 milliers d'euros.

Note 11 - Effectifs

Au 31 décembre	Tivoly	Tivoly Inc	Neco	Elite Tooling	Tivoly Tools	Total 2011	Total 2010
Cadres et représentants	64	11	9	2	0	86	90
Agents de maîtrise et techniciens	18	16	0	0	0	34	34
Employés et ouvriers	170	126	108	5	27	436	432
Total effectifs rémunérés (a)	252	153	117	7	27	556	556
(a) effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.							
Intérimaires	12	0	0	0	0	12	15

Note 12 - Parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les relations commerciales,
- les prestations de services,
- les relations dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe, entre la société mère et ses filiales intégrées dans le périmètre de consolidation et entre filiales intégrées. Les flux de résultat ainsi que les soldes de bilan à la clôture sont éliminés en consolidation.

Les entités comprises dans le périmètre de consolidation sont présentées dans la note 1.2.1 "Périmètre de consolidation".

Les parties liées comprennent aussi la société Holding Tivoly (qui contrôle Tivoly) ainsi que les membres des organes de direction et de surveillance ainsi que la société Tivelon, société sœur de Tivoly (filiale de Holding Tivoly).

12.1 - Organes de direction et de surveillance

Montant global des rémunérations allouées au titre de leur mandat aux membres du :

- **Directoire** : Les membres du directoire ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.
- **Conseil de surveillance** : 104 milliers d'euros.

Il n'y a aucun avantage à court et à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi, ni paiement en action, ni indemnités de fin contrat en ce qui concerne les principaux dirigeants.

12.2 - Autres transactions avec les parties liées

Les montants facturés par Holding Tivoly aux différentes sociétés du Groupe représentent un montant de 1168 milliers d'euros. Le montant des achats effectués auprès de Tivelon Trading, s'est élevé à 4 182 milliers d'euros.

Note 13 - Honoraires des commissaires aux comptes.

Nous communiquons ci-après les honoraires des commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes sociaux et consolidés de Tivoly au titre de leur mission ainsi que les honoraires des autres commissaires aux comptes des sociétés consolidées du Groupe :

Montants HT en milliers d'euros	2011	2010
Audit		
KPMG Audit	45	45
JF Pissetaz	38	38
Gallagher, Flynn (Tivoly Inc)	0	60
Mc Solley, Mc Coy & Co (Tivoly Inc)	31	
Ernst & Young (Neco)	25	44
Allotts chartered accountants (Elite)	9	10
Total	147	196

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- *le contrôle des comptes consolidés de la société Tivoly, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et, en particulier, de la Grèce). Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Estimations comptables

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans la note 1.4.4 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et les hypothèses retenues ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et leur procédure d'approbation par la direction, et nous avons vérifié que la note 2.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

- La note 1.8.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- La note 1.13 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des impôts différés actifs. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Principes comptables

La note 1.5.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités de valorisation des stocks et en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

.

Les commissaires aux comptes

Meylan le 26 avril 2012

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Stéphane Devin – Associé

Annecy le Vieux le 26 avril 2012

Jean François Pissettaz
Associé

Les comptes sociaux de Tivoly

Compte de résultat

Au 31 décembre - En milliers d'euros	2011	2010
Chiffre d'affaires net	47 029	46 327
Variation stocks produits finis	(16)	(125)
Production immobilisée	97	103
Subvention d'exploitation	2	87
Produits d'exploitation	47 112	46 392
Achats consommés	(20 243)	(20 135)
Autres charges externes	(11 470)	(12 531)
Valeur ajoutée	15 398	13 726
Impôts et taxes	(748)	(736)
Frais de personnel	(11 978)	(11 632)
Excédent Brut d'Exploitation	2 672	1 358
Autres charges, autres produits de gestion courante	(91)	(70)
Dotation aux amortissements et provisions net de reprises	(596)	(417)
Résultat d'exploitation	1 985	871
Résultat financier	(798)	(673)
Résultat courant avant impôt	1 187	198
Résultat exceptionnel	128	10
Résultat avant impôt	1 315	208
Impôt sur les bénéfices	(15)	(101)
Résultat de l'exercice	1 330	309

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	2011	2010
Opérations d'exploitation		
Résultat de l'exercice	1 330	309
+ Dotation nette aux amortissements & provisions	733	405
+ Moins-values de cession (Plus-values)	(203)	(86)
Capacité d'autofinancement	1 860	627
+ Variation du besoin en fonds de roulement	884	1 776
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 744	2 404
Opérations d'investissement		
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	(1 757)	(407)
+ Acquisitions d'immobilisations financières	(1 079)	(1 404)
+ Cessions d'immobilisations	1 412	152
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 424)	(1 660)
Opérations de financement		
+ Augmentation nette des emprunts et dettes financières	(1 486)	872
+ Autres variations	0	(55)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 486)	817
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	(166)	1 561
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(6 732)	(8 293)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(6 898)	(6 732)

Bilan

Actif

Au 31 décembre En milliers d'euros	2011		2010	
	Montants bruts	Amorts ou provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	7 055	1 959	5 096	5 345
Terrains	457		457	591
Constructions	1 906	1 093	813	1 069
Installations techniques	8 949	8 289	660	605
Autres immobilisations corporelles	3 247	2 780	467	297
Immobilisations en cours	274		274	282
Immobilisations financières	18 727	141	18 586	17 649
Total actif immobilisé	40 615	14 262	26 353	25 838
Stocks	9 640	778	8 862	8 915
Clients et comptes rattachés	10 891	289	10 602	11 448
Autres créances	2 955		2 955	2 027
Disponibilités et autres valeurs mobilières	803		803	591
Comptes de régularisation	1 194		1 194	1 053
Total actif circulant	25 483	1 067	24 416	24 034
Total de l'actif	66 098	15 329	50 769	49 872

Passif

Au 31 décembre En milliers d'euros	2011	2010
Capital social	5 540	5 540
Prime d'émission	6 051	6 051
Réserves et report à nouveau	6 725	6 416
Résultat de l'exercice	1 330	309
Provisions réglementées	343	374
Total capitaux propres	19 989	18 690
Autres fonds propres	85	85
Provision pour risques et charges	467	303
Dettes financières	7 205	8 667
Mobilisation de créances commerciales	7 610	7 257
Fournisseurs et comptes rattachés	8 209	8 412
Autres dettes	7 204	6 458
Total dettes	30 228	30 794
Total du passif	50 769	49 872

Annexe aux comptes sociaux

Faits significatifs de l'exercice

Vente le 28 juin 2011 de l'ensemble immobilier de Nangis pour un montant de 750 K€, qui avait été apporté par Triplex S.A.S. lors de la fusion de 2010. L'impact de cette vente dans les comptes sociaux est une plus-value (avant impôts) de 471 K€ soit 314K€ après impôts. Cette plus-value a été compensée par la reprise de la quote-part du mali de fusion à hauteur de -338 K€ qui avait été affecté extra-comptablement au bâtiment de Triplex (sortie des immobilisations incorporelles).

Tivoly a ouvert un bureau de représentation au Danemark afin de développer les ventes dans les secteurs Grand Public, Professionnel et Industrie.

Consolidation

La société Tivoly établit des comptes consolidés au titre de la société tête de groupe.

1ère partie- Principes et méthodes comptables

1- Principes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des dispositions des articles L.123-12 à L.123-28 du code du Commerce et du plan comptable général défini par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

2- Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de progiciels acquis et amortis sur une durée de 12 à 60 mois, suivant leur nature.
- de coûts de développement dont les critères liés à l'activation sont remplis (faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, capacité à l'utiliser ou à la vendre, avantages économiques futurs probables) amortis sur une durée de 36 mois.
- de fonds d'industrie et de commerce et de mali technique de fusion correspondant d'une part à un fonds réévalué d'origine Tivoly et d'autre part à des fonds et mali technique d'origine Deltal, SFPP, et Triplex acquis par fusion absorption.
Ces fonds ne sont pas amortis dans les comptes sociaux car leur exploitation est poursuivie. Le cas échéant, en cas d'indicateur de perte de valeur, ces immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (hors frais financiers).

Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Constructions

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Pour les immeubles

d'exploitation, la société a retenu cette approche en prenant à minima les composants et durées d'amortissements suivants :

	Durée	Mode
Gros-oeuvre	20 ans	Linéaire
Charpente	25 ans	Linéaire
Couverture	20 ans	Linéaire
Aménagements associés aux constructions	15 ans	Linéaire

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées estimées d'utilité des biens considérés :

	Durée	Mode
Matériel industriel	7 ans	Linéaire
Installations et agencements (autres)	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de participation et titres immobilisés comptabilisés au coût d'acquisition,
- Prêts,
- Dépôts de garantie.

Concernant les titres de participation, une provision est constituée lorsque leur coût d'acquisition est supérieur à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée soit par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres des filiales concernées soit en utilisant une méthode basée sur les cash-flows futurs actualisés.

Stocks et en cours

Matières premières et approvisionnements

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements correspond au coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires)

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût reflétant le coût standard de production, qui comprend le coût des matières consommées ainsi que les charges directes et indirectes de production.

Marchandises

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat moyen pondéré, majoré de frais accessoires fixés à un certain pourcentage de ce prix d'achat. Ce pourcentage est recalculé chaque année en fonction des frais réels engagés.

Dépréciation

Les règles de provisionnement n'ont pas été modifiées depuis le 31 décembre 2004. Les provisions sont calculées sur les stocks à rotation lente conformément aux dispositions suivantes :

- Sont considérés comme articles à rotation lente les articles créés depuis plus d'un an dont les quantités en stock au 31 décembre de l'année "n" sont supérieures à la moyenne pondérée des ventes des 3 années précédant l'année "n".

La pondération qui permet d'augmenter les poids des dernières années de ventes, se calcule de la façon suivante :

$$(\text{Ventes de l'exercice "n"} \times 3 + \text{Ventes de l'exercice "n-1"} \times 2 + \text{Ventes de l'exercice "n-2"} \times 1) / 6$$

Pour le calcul de la provision pour dépréciation, on fait l'hypothèse que le stock au 31 décembre de l'année "n" s'écoulera à partir de l'année "n +1" au rythme de la moyenne pondérée des ventes des 3 années précédant le 31 décembre de l'année "n".

Au-delà de l'année "n + 3", on applique au montant prévisionnel d'écoulement du stock, un taux de dépréciation de :

- 50% pour l'année "n + 4 "
- 80% pour l'année "n + 5 "
- 90% au-delà de l'année "n + 5"

La provision pour dépréciation des stocks est passée de 761 milliers d'euros à 778 milliers d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011, soit + 17 milliers d'euros.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change du 31 décembre 2011. Les écarts de change en découlant sont portés en écart de conversion à l'actif et au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances sont dépréciées au cas par cas, afin de tenir compte des difficultés de recouvrement et des risques d'irrecouvrabilité.

Le poste clients fait l'objet d'une couverture par assurance - crédit tant sur la France que sur l'export.

Valeurs mobilières de placement et titres d'auto contrôle

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres, basée sur le cours moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Au 31 décembre 2011, la société ne possède pas de titres d'auto contrôle.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont estimées conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. Elles sont constituées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêt des comptes pour faire face à des pertes ou charges nettement précisées que les événements rendent probables. Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées ; l'évaluation de l'engagement correspondant figure à la note 12.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés (Voir note 18). Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Résultat courant/exceptionnel

La notion de résultat courant retenue dans les comptes sociaux est celle du plan comptable général qui comprend les opérations dont la réalisation est liée à l'exploitation courante et aux opérations à caractère financier.

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges caractérisés :

- par leur nature peu fréquente résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts de l'activité ordinaire de la société,
- et/ou par leur montant exceptionnellement important.

2^{ème} partie - Notes sur le bilan et le compte de résultat

Les informations contenues dans ces notes sont exprimées en milliers d'euros.

Note 1 - Mouvements de l'actif immobilisé

1.1 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre	2010	Augmentations	Diminutions	2011
Marques, brevets et logiciels	1 737	204	(67)	1 873
Frais de recherche & développement	306	0	0	306
Fonds commerciaux	396	0	0	396
Mali de fusion	4 816	0	(337)	4 479
Valeurs brutes	7 255	204	(404)	7 055
Marques, brevets et logiciels	(1 604)	(50)	1	(1 653)
Frais de recherche & développement	(306)	0	0	(306)
Amortissements & provisions	(1 910)	(50)	1	(1 959)
Valeurs nettes	5 345	154	(403)	5 095

Le mali technique suite à la fusion avec Triplex s'élevait à l'origine à 4 816 K€. Conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC n°2005-C du 4 mai 2005, le mali avait été affecté au prorata des plus-values latentes nettes d'impôt qui se décomposaient comme suit à la date d'acquisition (1^{er} janvier 2010):

- Terrain et immeuble : 337 K€
- Fonds de commerce : 2 738 K€
- Marque Triplex : 1 741 K€

La valorisation de la marque a été réalisée selon la méthode des redevances en prenant en compte un taux de redevance de 7%, un taux de croissance à long terme de 2% et un taux d'actualisation de 10%.

En 2011, suite à la vente du bâtiment, la quote-part de mali affectée extra-comptablement à l'ensemble immobilier a été sortie des immobilisations incorporelles pour 337 K€.

Au 31 décembre 2011, le mali technique de fusion avec Triplex s'élève donc à 4 479 K€.

Il n'existe pas d'indice de pertes de valeur.

1.2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre	2010	Augmentations	Diminutions	2011
Terrains	591	0	(134)	457
Constructions	2 097	0	(191)	1 906
Installations techniques, matériel et outillage	8 923	795	(768)	8 949
Autres immobilisations corporelles	3 065	263	(82)	3 247
Avances et acomptes	167	0	(167)	0
Immobilisations en cours	115	547	(388)	274
Valeurs brutes	14 958	1 605	(1 729)	14 833
Constructions	(1 028)	(110)	46	(1 093)
Installations techniques, matériel et outillage	(8 318)	(173)	202	(8 289)
Autres immobilisations corporelles	(2 769)	(86)	75	(2 780)
Amortissements	(12 115)	(370)	323	(12 162)
Valeurs nettes	2 844	1 235	(1 407)	2 671

1.3 Immobilisations financières

Au 31 décembre	2010	Augmentations	Diminutions	2011
Titres de participation et créances rattachées	14 611	600	0	15 211
Autres immobilisations financières (a) (b)	3 038	479	(1)	3 516
Valeurs brutes	17 649	1 079	(1)	18 727
Titres de participation et créances rattachées	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	(141)	0	(141)
Provisions	0	(141)	0	(141)
Valeurs nettes	17 649	938	(1)	18 586

(a) dont prêts CFE 3 226 milliers d'euros

(b) dont fonds de garantie Giac 217 milliers d'euros

Sociétés espagnoles

Dans le cadre de la simplification des structures de détention de la filiale Neco, Tivoly a apporté en 2006, l'ensemble des titres Neco qu'elle détenait soit 46,70 % à CFE (Holding de Neco) en contrepartie de l'émission de nouvelles parts sociales de CFE.

Post opération d'apport, Tivoly détient toujours 100 % du capital de CFE qui elle-même contrôle 99,32 % du capital et des droits de vote de Neco.

Le montant des titres CFE au 31 décembre 2011 s'élève à 11 062 milliers d'euros auxquels il faut ajouter des prêts de 3 226 milliers d'euros.

L'analyse de la valeur d'utilité des titres CFE sur la base des cash flows futurs actualisés du sous-groupe espagnol n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2011.

Tivoly Inc

L'analyse de la valeur d'utilité des titres Tivoly Inc sur la base des cash flows futurs actualisés n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2011.

Elite Tooling

En juin 2009, Tivoly a pris une participation de 56,78 % dans la société Elite Tooling Ltd (UK). Cette participation a été ramenée à 51.20 % en juin 2010 suite à une augmentation de capital entièrement souscrite par les actionnaires minoritaires. Le montant des titres détenus est de 521 milliers d'euros au 31 décembre 2010. L'analyse de la valeur d'utilité des titres Elite Tooling sur la base des cash flows futurs actualisés n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2011.

Tivoly Tool

Courant 2010, Tivoly a créé à Shanghai, « Tivoly Tools », une filiale détenue à 100%. Le montant des titres détenus est de 1 364 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Note 2 - Stocks

Au 31 décembre	2011	2010
Matières premières	755	786
En-cours	333	493
Produits intermédiaires	464	357
Produits finis	4 074	4 036
Marchandises	4 014	4 004
Montant brut	9 640	9 676
Provisions pour dépréciation des produits fabriqués	(498)	(437)
Provisions pour dépréciation des produits sous-traités ou négociés	(280)	(324)
Montant net	8 862	8 915

Note 3 - Etat des créances**3.1 - Etat des créances immobilisées**

Au 31 décembre	2011	2010
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Prêts rattachés à des participations	3 226	2 747
Autres dépôts de garantie	258	260
Total créances immobilisées	3 484	3 007
A moins d'un an	742	178
A plus d'un an	2 742	2 829

3.2 - Etat des autres créances

Au 31 décembre	2011	2010
Créances clients et comptes rattachés	10 891	11 716
- dont créances clients représentées par des effets de commerce	1 331	1 585
Etat et autres collectivités publiques (a)	1 372	1 228
Débiteurs divers	1 584	799
-dont entreprises liées	929	697
Total autres créances	13 847	13 743
A moins d'un an	13 847	13 743
A plus d'un an	0	0
(a) dont créance de carry back 291 milliers d'euros		

Note 4 - Comptes de régularisation – Actif

Au 31 décembre	2011	2010
Charges constatées d'avance (a)	1 149	1 034
Ecart de conversion actif	45	19
Total comptes de régularisation	1 194	1 053
(a) dont marchandises facturées mais non reçues au 31 décembre	768	609

Note 5 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre	2011	2010
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	803	591
Total	803	591
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières	0	0
Montant net	803	591

Trésorerie - Rapprochement avec tableau de flux

Au 31 décembre	2011	2010
Disponibilités	803	591
Découverts bancaires (a)	(91)	(67)
Mobilisations de créances commerciales (a)	(7 610)	(7 257)
Trésorerie Tableau de flux	(6 898)	(6 733)

(a) voir Note 9 - Etat des dettes financières

Note 6 - Capitaux propres

6.1 - Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital est composé de 553 995 actions de 10 euros nominal.

6.2 - Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2010	5 540	6 051	554	5 862	0	309	374	18 690
Dividendes versés								0
Augmentation capital								0
Résultat de l'exercice 2010				309		(309)		0
Résultat de l'exercice 2011						1 330		1 330
Variations des prov. réglementées							(30)	(30)
Au 31 décembre 2011	5 540	6 051	554	6 171	0	1 330	344	19 990

6.3 - Provisions réglementées

Au 31 décembre	2010	Augmentations	Diminutions	2011
Amortissements dérogatoires (a)	374	0	30	344
	374	0	30	344

(a) Amortissements pratiqués sur la valeur de rachat du contrat de crédit bail immobilier de l'usine de Tours en Savoie, intervenu en 1997. Du fait de la levée d'option dudit contrat intervenue en mars 2001, les amortissements dérogatoires pratiqués sont repris sur une durée de 20 ans (durée d'amortissement de l'immeuble).

Note 7 - Autres fonds propres

7.1 – Avances conditionnées

Au 31 décembre	2010	Augmentations	Diminutions	2011
Avance sur subventions	85	0	0	85
	85	0	0	85

Tivoly est un acteur (ou partenaire) du Pôle de compétitivité "Arve Industries". A ce titre, la société participe à un projet innovant développé par le Pôle. La société participe également à d'autres projets en collaboration avec l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et le Cetim.

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre	2010	Augmentations		Diminutions		2011
		Dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés au cours de l'exercice	
Provisions pour litiges (a)	115	127	0	0	0	242
Provisions pour risques (b)	74	0	0	0	0	74
Provisions pour pertes de change	19	45	19	0	0	45
Provision pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provision pour charges (Médailles du travail)	96	10	0	0	0	106
Total	303	182	19	0	0	466

(a) provision pour litiges fournisseurs & sociaux

(b) provision pour risque de remboursement subvention

Provision médailles du travail – Méthode de calcul

Provision médailles du travail à la date de clôture de l'exercice = valeur actualisée des droits acquis à cette date X probabilité de rester dans l'entreprise jusqu'à l'octroi des médailles correspondant aux quatre échelons X probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite.

Taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2011 = 4,20 %

Age de départ à la retraite retenu = 62 ans (Convention collective de la métallurgie Savoie)

Note 9 - Etat des dettes

9.1 - Etat des dettes financières

Au 31 décembre	2011	2010
Dettes financières (a) (b)	7 205	8 667
Mobilisations de créances commerciales	7 610	7 257
Total dettes financières	14 815	15 924
A moins d'un an	10 432	10 711
A plus d'un an et moins de cinq ans	4 280	4 771
A plus de cinq ans	103	442
(a) dont financements à court terme		
découverts bancaires	91	67
(b) dont mouvements d'emprunts		
souscription	907	1 608
entrée de Triplex	0	252
remboursements	2 392	736

Les contrats d'emprunts bancaires ne comportent pas de clauses de remboursement anticipé assis sur des ratios financiers (covenants).

9.2 - Etat des dettes fournisseurs et autres dettes

Au 31 décembre	2011	2010	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (a)	8 209	8 412	
- dont dettes fournisseurs représentées par des effets de commerce	667	782	
Dettes fiscales et sociales	3 320	3 125	
Autres dettes (b)	3 884	3 333	
Total autres dettes	15 413	14 870	
A moins d'un an	14 948	14 342	
(a) dont dettes fournisseurs libellées en monnaie étrangères			
	CHF	32	20
	GBP	8	7
	USD	1 220	1 039
(b) dont produits constatés d'avance	527	590	

Plus value dégagée lors de l'opération de lease back du site de la Pachauidière en 2008 et rapportée au résultat pendant la durée du contrat (12 ans).

Note 10 - Produits à recevoir et charges à payer

10.1 - Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Au 31 décembre	2011	2010
Clients et comptes rattachés	75	13
<i>Avoirs à recevoir</i>	92	93
<i>Produits à recevoir</i>	3	0
<i>TVA sur avoirs à établir et factures non parvenues</i>	846	659
Autres créances	941	752
Total	1 016	765

10.2 - Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

Au 31 décembre	2011	2010
Dettes financières	91	67
Fournisseurs et comptes rattachés	2 307	2 354
Autres dettes	5 030	4 158
<i>Indemnités de congés payés et charges sociales</i>	1 243	1 119
<i>Remboursements Sécurité Sociale</i>	5	2
<i>Personnel autres charges à payer</i>	80	25
<i>Personnel - Intéressement à payer</i>	83	0
<i>Impôts et taxes</i>	283	280
<i>Avoirs à établir</i>	3 338	2 732
Total	7 428	6 579

Note 11 - Entreprises liées

Les transactions avec les entreprises liées affectent les postes suivants au 31 décembre 2011 :

	Valeur brute	dont entreprises liées	dont hors groupe
Bilan			
Immobilisations financières	18 727	18 437	290
Créances clients et comptes rattachés	10 891	377	10 514
Débiteurs divers	2 955	929	2 026
Emprunts et dettes financières divers	1 482	1 300	182
Fournisseurs et comptes rattachés	8 209	1 160	7 049
Compte de résultat			
Produits financiers	162	80	81
Charges financières	960	19	941

Les entreprises liées sont composées :

- Des filiales (Elite Tooling, CFE, Neco, Tivoly Inc, Tivoly Tools China)
- De la société Tivelon, société sœur détenue par Holding Tivoly.
- De la société Holding Tivoly, société mère de Tivoly.

Conformément au règlement n°2010-02, nous vous précisons qu'il n'existe pas de transaction significative qui ne serait pas conclue à des conditions normales de marché que ce soit avec des parties liées (au sens périmètre de consolidation) ou avec des actionnaires, des membres du directoire ou des membres du conseil de surveillance.

Note 12 - Engagements hors bilan

12.1 Engagements financiers relatifs aux opérations de crédit-bail et locations financières en cours au 31 décembre 2011

	Mobilier	Immobilier
Valeur d'origine	3 379	2 200
Total amortissements	1 665	358
- Cumul exercices antérieurs	1 216	248
- Dotation de l'exercice	449	110
Total redevances payées	1 888	852
- Cumul exercices antérieurs	1 371	593
- Exercice	517	259
Total redevances restant à payer	1 940	2 168
- A moins d'un an	641	259
- A plus d'un an et moins de cinq ans	1 152	1 035
- A plus de cinq ans	147	874
Valeur résiduelle	29	0

12.2 Engagements financiers relatifs à des opérations de couverture

SWAP de taux

Période du 31/03/03 au 30/12/12	Taux plafond 3,50 %	Taux versé: Euribor	79
Période du 03/07/07 au 03/04/17	Taux plafond 4,745 %	Taux versé: Euribor	700
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	750
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	610
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	457
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	450
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,92 %	Taux versé: Euribor	458
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,67 %	Taux versé: Euribor	457
Période du 14/07/11 au 14/07/13	Taux plafond 1,84 %	Taux versé: Euribor	1 000
Période du 12/07/11 au 12/07/13	Taux plafond 2,02 %	Taux versé: Euribor	5 000

La juste valeur de ces couvertures au 31 décembre 2011 est de - 196 milliers d'euros.

12.3 Autres engagements financiers

Effets remis en banque et non échus	0
Garantie à 1ère demande au profit de la banque Fortis pour les obligations des filiales espagnoles	136
Caution au profit de la Société Générale pour filiale chinoise	350
Dettes garanties par des sûretés réelles (dont 700 milliers d'euros pour financement long terme Giac)	5 414
Engagements de retraite au profit du personnel salarié de Tivoly (a)	1 369
Engagement d'achat par Tivoly de 12,80 % d'actions Elite Tooling à l'horizon juin 2012 en milliers de GBP	100

(a) Engagements de retraite

Méthode de calcul = Méthode prospective

Indemnité de départ en retraite à la date de clôture de l'exercice = valeur actualisée des droits acquis à cette date X probabilité de rester dans l'entreprise jusqu'au départ à la retraite X probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite (taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2011 = 4.20 %).

L'indemnité de départ à la retraite est calculée par un actuair (cabinet externe). L'augmentation de l'engagement liée à l'avenant à la convention de la métallurgie a été traitée en coût des services passés et sera amortie sur la durée de service résiduelle.

Note 13 - Chiffres d'affaires

Au 31 décembre	2011	en %	2010	en %
France	35 732	76	34 911	75
Union européenne, hors France	8 676	18	8 612	19
Autres pays	2 621	6	2 804	6
Total	47 029	100	46 327	100

Note 14 - Résultat financier

Au 31 décembre	2011	2010
Autres intérêts et produits	81	48
Reprise de provisions et transferts de charges (b)	19	1
Différences positives de change (a)	62	78
Total produits financiers	162	127
Dotation financière aux amortissements et provisions	186	19
Intérêts et charges	708	736
Différences négatives de change (a)	66	45
Total charges financières	960	800
Résultat financier	(798)	(673)

(a) variation dollar/euro

Note 15 - Résultat exceptionnel

Au 31 décembre	2011	2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11	52
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	1 962	113
Reprise amortissements dérogatoires	30	30
Total des produits exceptionnels	2 003	195
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116	158
Valeur comptable des éléments d'actif corporels cédés	1 759	27
Total des charges exceptionnelles	1 875	185
Résultat exceptionnel	128	10

Note 16 - Impôt sur les bénéfices

16.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Résultat fiscal	Imputation déficits reportables	Impôt à 33,33%	Résultat net comptable
Résultat courant	1 187	1 266	(1 266)	0	1 187
Résultat exceptionnel	128	410	(140)	88	40
Crédit impôt recherche 2010				(103)	103
	1 315	1 675	(1 405)	(15)	1 330

Au 31 décembre 2011, il reste 142 K€ de déficits reportables

16.2 - Situation fiscale latente au 31 décembre 2011

Au 31 décembre	Base	Impôt à 33,33%
Accroissements de la future dette d'impôt		
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires	344	115
Allègements de la future dette d'impôt		
Provisions pour charges non déductibles temporairement		
Provision pour congés payés	(999)	(333)
Autres - Organic	(76)	(25)
Produits constatés d'avance	(527)	(176)
Variation nette de la dette future d'impôt	(1 258)	(419)

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu est le taux applicable pour l'exercice 2012.

Note 17 - Effectifs

Au 31 décembre	2011	2010
Cadres et représentants	64	64
Agents de maîtrise et techniciens	18	18
Employés et ouvriers	170	179
Total effectifs rémunérés (a)	252	261
Total effectifs pondérés des temps partiels	247	258
(a) Effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.		
Intérimaires	12	14

Note 18 - Information relative au DIF

Au 31 décembre	2011	2010
Volume d'heures de formation cumulé au titre de l'exercice		
correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés	4 623	4 900
dont volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	3 942	4 546

Note 19 - Organes de direction et de surveillance

Montant global des rémunérations allouées au titre de leur mandat aux membres du :

Directoire : Les membres du directoire ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Conseil de surveillance : 104 milliers d'euros.

Note 20 - Honoraires des commissaires aux comptes

Montant des honoraires des commissaires aux comptes pris en charge dans le compte de résultat au titre de l'exercice

Montant HT en milliers d'euros	2011		2010		
	Montant	%	Montant	%	
Audit					
Commissaires aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés					
	Kpmg Audit	45	54	45	54
	JF Pissettaz	38	46	38	46
Total	83	100	83	100	

Note 21 - Filiales et participations

Au 31 décembre 2011	Capital social	Situation nette	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	
				brute	nette						
Filiales et participations	en devises		en %	en euros		en devises		en euros		en euros	
TIVOLY INC	USD	3 000	3 694	100,00	2 264	2 264	0	0	14 540	364	0
COMPANIA FILIAL DE ERMUA	EUR	8 106	9 666	100,00	11 062	11 062	3 226	136	2	(66)	0
ELITE TOOLING LTD	GBP	16	542	51,20	521	521	0	0	821	49	0
TIVOLY TOOL	RMB	12 094	9 334	100,00	1 364	1 364	0	350	1 229	(199)	0

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- *le contrôle des comptes annuels de la société Tivoly, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

- Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et, en particulier, de la Grèce). Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Estimations comptables

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la section 2 de la première partie de l'annexe. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles, les données et hypothèses ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité retenues pour les principales lignes de titres de participation.

Principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables de valorisation et de dépréciation des stocks et en-cours telles que décrites dans le paragraphe « Stocks et encours » de

la section 2 de la première partie de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la présentation qui en a été faite et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Meylan le 26 avril 2012

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Stéphane Devin – Associé

Annecy le Vieux le 26 avril 2012

Jean-François Pissetaz
Associé

Rapport du président du conseil de surveillance

Conformément aux dispositions de l'article L225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Depuis 1998, la société Tivoly est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

1 – Composition du conseil de surveillance durant l'exercice clos au 31 décembre 2011

Conformément aux statuts, le conseil de surveillance comprend entre trois et dix-huit membres nommés pour une durée de six ans, renouvelables sans limitation et qui doivent posséder au moins une action de la société pendant la durée de leur mandat.

Le conseil de surveillance de Tivoly est composé depuis août 2009 de neuf membres dont cinq conseillers indépendants.

Depuis l'assemblée générale du 23 juin 2010 les membres du conseil de surveillance sont :

Jean-Michel Tivoly, président,

Robert Bianco, vice président en sa qualité de représentant permanent de la société 2 RBI,

Marie-Thérèse Tivoly, François Cochet, Paul Kempf, Daniel Magyar, Noël Talagrand, Edouard Tivoly,

Jean-François Tivoly.

Pour une information détaillée des mandats et fonctions exercées par les membres du conseil de surveillance se reporter au rapport de gestion du directoire.

2 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance

Les convocations ont été faites par écrit 8 jours au moins avant la date prévue du conseil. Les réunions du conseil de surveillance se sont déroulées au siège social (Tours en Savoie).

Le calendrier des réunions du conseil pour l'année 2011 a été établi au cours du dernier trimestre 2010. Le conseil de surveillance s'est réuni six fois en 2011. Sur cette période, le taux de présence de ses membres a été de 95 %.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil de surveillance portant sur l'examen des comptes annuels et semestriels.

Trois comités ont été créés au sein du conseil de surveillance, ces comités se réunissent en moyenne une fois par an :

- Un comité stratégique qui a pour rôle de faciliter et coordonner les décisions de l'entreprise et de définir les grandes orientations. Il est composé de quatre membres du conseil de surveillance et des membres du directoire. Il est présidé par un membre du conseil de surveillance de Tivoly.

Pour accomplir ses missions, le Comité stratégique prend connaissance de tous les documents nécessaires liés à la démarche stratégique du Groupe et de ses principales composantes. Il rend compte au Conseil de surveillance de ses travaux.

- Un comité d'audit et des risques qui a pour mission d'identifier et prévenir les risques financiers et opérationnels inhérents à l'activité et à l'environnement de Tivoly. Il est composé de trois membres dont un membre indépendant et se réunit au minimum 2 fois par an.

Les attributions de ce comité et celles relevant directement du conseil de surveillance ont été revues dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur le contrôle légal des comptes. Ses principales attributions sont les suivantes :

- Suivi du processus d'élaboration de l'information financière et comptable
- Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques
- Echanges avec les commissaires aux comptes
- Toute autre mission confiée par le conseil de surveillance

• Un comité des nominations et rémunérations qui a pour mission de contrôler les rémunérations des membres du directoire et des dirigeants des filiales et d'assurer la cohérence de la politique salariale des différentes sociétés du Groupe. Il est composé de trois membres.

Ce comité a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le conseil de surveillance a constaté que la politique de gouvernement d'entreprise de la société s'inscrivait d'ores et déjà dans le cadre de ces recommandations. La très grande majorité des dispositions prévues par ces recommandations sont en effet respectées par la société. Toutefois, comme les années précédentes, la société ne fera pas mention dans son rapport de gestion des informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux.

3 - Procédures de contrôle interne

Ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne du Groupe Tivoly. L'objectif de ce rapport est de présenter l'organisation et les procédures de Tivoly visant à assurer la circulation et la fiabilité de l'information.

Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Au sein du Groupe Tivoly, le contrôle interne doit permettre aux dirigeants, au conseil de surveillance et aux actionnaires de disposer d'une assurance raisonnable que :

- les risques auxquels le Groupe est soumis sont identifiés et gérés : maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise et des risques d'erreur ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers.
- les activités du Groupe sont réalisées en conformité avec les lois, les règlements en vigueur, les valeurs et règles du Groupe.
- les états financiers publiés sont établis sur une base fiable reflétant l'activité et la situation de la société.

Organisation générale du Groupe Tivoly

Le Groupe Tivoly est organisé autour de sites de production situés en France, en Espagne, aux Etats-Unis, au Royaume Uni et en Chine depuis 2010, qui assurent chacun la distribution de leur propre production.

Chaque société du Groupe est autonome pour la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par le Groupe. Chaque société possède ses propres organes de gestion et de contrôle.

Certifications ISO

Tivoly est certifiée ISO 9001 version 2008, La société a vu son certificat AFAQ renouvelé pour 3 ans lors de l'audit de renouvellement de mars 2011.

Neco est certifiée ISO 9001 version 2000. Par ailleurs, Tivoly Inc. est certifié ISO 14000 et Neco respecte les procédures de certification ISO 14000 (normes environnementales).

En accord avec l'organisme de certification, Tivoly Inc a suspendu de façon temporaire, ses certifications ISO et a maintenu les procédures de qualité ISO 9001 et ISO 14 000. Le cycle normal de certification sera repris en 2012.

Organisation du contrôle interne

Le directoire

Il est composé de trois membres depuis mars 2010.

En juin 2011, le directeur général Groupe a été nommé au poste de président du directoire. Depuis cette date, le directoire est composé de Livio Elia, président du directoire, Marc Tivoly, coprésident et CEO de Tivoly Inc, d'Ina Esnaola, directeur financier Groupe et CEO de Tivoly Espagne.

Le service financier

Regroupant les fonctions contrôle de gestion, trésorerie et comptabilité, il établit les états financiers mensuels, trimestriels, semestriels et annuels. Ces états commentés sont transmis régulièrement au directoire pour analyse et validation. Le service établit également les tableaux de bord, indicateurs nécessaires à la gestion de l'entreprise qui sont destinés aux responsables de services, au directoire et au conseil de surveillance. Par ailleurs, une réunion hebdomadaire des responsables de services et d'au moins un membre du directoire a lieu dans chaque société pour commenter ces indicateurs, mettre en place des mesures correctives si nécessaire et partager des informations .

La direction qualité

Tivoly est certifiée ISO 9001 version 2008. Le personnel de Tivoly a adhéré aux principes énoncés dans la charte qualité :

« Notre entreprise est engagée dans une démarche d'amélioration continue basée sur les attentes de nos parties prenantes : nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires financiers et notre environnement au sens large. Cette démarche s'appuie pour la direction et l'ensemble du personnel sur un ensemble de valeurs et conduites : Orientation clients, Empowerment, Progrès et Engagement ».

Un référentiel définit 3 niveaux de responsabilités au sein de l'organisation qualité de Tivoly, la direction qualité, le pilote de processus et le responsable qualité site. Le rôle de cette organisation est de garantir la conformité de Tivoly au référentiel, son efficacité et de définir les priorités d'actions. Deux fois par an, une revue des indicateurs, à laquelle participe le directoire et les principaux responsables de services, a lieu.

Description des procédures de contrôle interne mises en place chez Tivoly

Principales procédures de contrôle interne

Les procédures et leurs documents de support tels qu'organigrammes, processus, formulaires, sont accessibles par tout le personnel de la société sur le site intranet qualité de Tivoly. Les procédures concernent les principales règles de fonctionnement des activités de l'entreprise ainsi que les engagements de dépenses. Elles sont régulièrement mises à jour.

L'existence d'un système informatique intégré (ERP) contribue également à une meilleure maîtrise des risques.

- Procédures de fonctionnement :

Ces procédures définissent les processus de décisions et de circulation des documents pour les principales fonctions opérationnelles de l'entreprise. Elles précisent les pouvoirs accordés à chacun des intervenants dans la chaîne de décision. Elles concernent les fonctions approvisionnement, commerciale, production et activités de support (traitement des commandes, appels d'offres, réclamations clients, informatique).

- Procédures d'engagement :

Elles fixent les autorisations nécessaires pour engager toutes dépenses ou investissements.

Toutes les dépenses hormis celles concernant des produits gérés dans l'ERP sont soumises à l'approbation du directoire.

Les demandes d'investissements font l'objet d'une analyse de rentabilité.

- Délégation de pouvoirs de signatures :

Conformément à la loi et aux statuts, chaque membre du directoire peut engager seul la société. Aucune limitation des pouvoirs du directoire n'est opposable aux tiers. D'autres personnes autorisées tels la responsable comptable ou le directeur des ressources humaines peuvent, pour certaines opérations déterminées et en fonction des montants, signer seuls ou conjointement.

Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Dans le Groupe, la fonction comptable est décentralisée dans chaque filiale. La bonne application des principes comptables et financiers du Groupe est contrôlée par les services financiers de chaque filiale. Pour Tivoly le premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est effectué par le contrôle de gestion et le service comptable. Le directoire de Tivoly constitue le deuxième niveau de contrôle qui examine les comptes de Tivoly et de ses filiales.

La direction administrative et financière de Tivoly coordonne le reporting des activités financières du Groupe, gère les aspects réglementaires et fiscaux et apporte ponctuellement son expertise sur des sujets spécifiques. Elle regroupe le service comptabilité (générale, clients et fournisseurs) le contrôle de gestion, la trésorerie et le service juridique.

Le Groupe Tivoly établit des comptes consolidés sur une base trimestrielle dans un souci de gestion interne. Les comptes consolidés semestriels et annuels sont publiés. A ce titre un planning détaillé est établi et envoyé aux filiales pour chaque clôture. Il est accompagné de la liste des informations et documents à fournir dans la liasse de consolidation.

Production et contrôle de l'information financière

- Processus budgétaire :

Le processus budgétaire est un processus annuel qui s'intègre dans une démarche de business plans Groupe à plus long terme. Le processus budgétaire est décliné dans chaque société du groupe. Il implique tous les responsables de services. Le business plan est validé par le directoire et par le conseil de surveillance. Il fixe les objectifs et définit les plans d'actions. Il sert de référence au processus d'engagements de dépenses et au plan d'investissements et peut être révisé selon l'évolution de l'activité.

- Reporting :

Le reporting Groupe consiste à suivre mensuellement les performances des entités au travers d'indicateurs spécifiques dont la cohérence et la fiabilité sont revues par la direction financière. Il s'agit à la fois d'indicateurs financiers classiques, basés sur le compte de résultat et l'analyse de la trésorerie mais aussi d'indicateurs de mesure de la performance opérationnelle et de la réalisation des objectifs chiffrés associés aux priorités de l'année.

Un reporting journalier de la trésorerie et de l'encours disponible est également transmis au directoire.

4 – Information sur les risques

Cartographie et pilotage des risques

Une cartographie des risques a été définie au niveau de Tivoly, Neco et de Tivoly Inc. Grâce à cette cartographie, chaque société du Groupe a pu identifier et classer ses risques, quelle qu'en soit la nature, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel sur les comptes de chaque société. La probabilité et l'impact sur les comptes ont été évalués à 3 niveaux : faible, modéré, élevé.

Les résultats de cette cartographie indiquaient que les sociétés du Groupe Tivoly avaient une bonne maîtrise des risques, qu'ils étaient convenablement couverts et qu'il n'existait pas de risque dont la probabilité et l'impact seraient classés dans la catégorie « Elevé ».

Une mise à jour de cette cartographie va être entreprise début 2012 et sera finalisée avant la fin de l'exercice.

Suivi des principaux risques

Risques de marché

- Risque de change

Le Groupe Tivoly est peu soumis aux fluctuations de change hormis pour certains achats effectués par Tivoly en dollars US et pour la conversion comptable des états financiers de Tivoly Inc.

En Europe, les principaux flux monétaires sont effectués en euros. Le risque de change est géré au niveau de chaque société du Groupe. Aux Etats-Unis, les principaux flux monétaires sont libellés en dollars US.

Depuis le 31 décembre 2009, il n'y a plus de couvertures de change.

Le risque de conversion des états financiers des filiales hors zone euro n'est pas couvert.

- Risque de taux

Le risque de taux est géré par chaque société du Groupe. Tivoly et Neco disposent de couvertures de taux pour couvrir une partie de leurs dettes à taux variable.

Risques opérationnels

- Risques liés à l'environnement et à la sécurité

Chaque société du groupe est autonome dans sa gestion de la politique environnementale. Le responsable environnement / sécurité de Tivoly gère la politique environnementale de la société. A ce titre, il prend en charge ou intervient dans les projets ayant un impact environnemental. Il définit et actualise les plans d'actions visant à maîtriser les risques ainsi qu'à sensibiliser le personnel dans les domaines de l'environnement et de la sécurité.

- Risques clients

Le risque sur les clients de Tivoly est couvert, sur la France, par la société Française d'Assurance Crédit (Sfac) et à l'export par la Coface. Au cas où la société Tivoly serait amenée à dépasser l'en-cours autorisé par l'assurance crédit ou à vendre à un client ne disposant d'aucune limite auprès de l'assurance crédit, un paiement comptant est requis auprès du client.

S'il n'est pas possible d'obtenir un paiement comptant, la décision d'octroyer un délai de règlement au client appartient à la direction financière ou générale après avoir consulté les commerciaux, soit individuellement soit en comité de crédit.

A fin février 2012, le pourcentage des en-cours clients non couverts par l'assurance crédit n'est pas significatif par rapport à l'en-cours global.

- Risques sur les matières premières

Les productions du Groupe nécessitent l'achat d'aciers dont le prix est indexé sur le prix des alliages. Le supplément d'alliage VEA est ajouté au prix de base, et reflète le coût réel d'achat de matière première inclus dans les différents aciers.

Cette indexation est révisée trimestriellement par les fournisseurs.

Il n'existe pas de marché organisé pour se couvrir contre ces hausses de prix. Le directoire de Tivoly suit régulièrement l'évolution du prix de l'acier sur la base des informations fournies par le service achats. Des décisions de stockage peuvent être prises pour se prémunir contre une pénurie temporaire ou une hausse des prix.

- Risques informatiques

Tivoly dispose d'un ERP qui sera étendu à toutes les sociétés du Groupe d'ici fin 2013 et qui lui permet d'assurer la fiabilité de l'information. Les données informatiques de la société sont protégées par l'intermédiaire d'une société spécialisée dans l'hébergement et le maintien en conditions opérationnelles 7j/7 et 24h/24.

Tivoly utilise pour d'autres besoins des matériels informatiques hébergés dans une salle sécurisée, qui sont aussi couverts par des procédures de sauvegarde de données.

- Assurance - couverture des risques

Toutes les sociétés du Groupe sont assurées indépendamment.

Les assurances contractées par Tivoly portent sur l'ensemble des risques qui pourraient affecter ses activités, son patrimoine et engager sa responsabilité ainsi que celle de ses mandataires sociaux.

Les couvertures et les montants garantis sont conformes à la pratique du secteur.

5 – Participation des actionnaires à l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire est appelée à prendre toutes décisions qui n'entraînent pas une modification des statuts. La convocation des actionnaires est faite dans les conditions fixées par la loi et les règlements en vigueur.

Tout actionnaire peut participer aux délibérations de l'assemblée générale, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Toutefois, il devra justifier de son identité et de la propriété de ses titres.

Un document unique de vote par correspondance et de procuration est mis à la disposition des actionnaires, sous forme papier.

Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double est attribué aux actions pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés, ou ayant adressé leur formulaire de vote par correspondance dans les délais réglementaires, possèdent au moins un cinquième des actions ayant le droit de vote.

6 - Plan d'action pour 2012

Pour l'année 2012, le Conseil de Surveillance a validé le Business Plan consolidé du Groupe avec un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros (progression + 8% vs 2011), un Ebitda de 7millions d'euros (représentant 9.5% des ventes) et un résultat avant impôt en progression.

Fait à Tours en Savoie le 28 mars 2012
Le président du conseil de surveillance

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Tivoly

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Tivoly .S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et

financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport du président sur le contrôle interne ne mentionne pas les principes et règles arrêtés par le conseil de surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Meylan le 26 avril 2012

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Stéphane Devin – Associé

Annecy le Vieux le 26 avril 2012

Jean-François Pissetaz
Associé

Rapport du conseil de surveillance

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Le directoire nous a présenté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011 ainsi que son rapport sur l'activité de la société Tivoly et du Groupe au cours de cet exercice. Ces différents éléments n'appellent pas d'observation de notre part.

Le conseil de surveillance s'est réuni conformément aux statuts 6 fois au cours de l'exercice et a été régulièrement tenu informé par le directoire de l'activité de votre société et de son Groupe. Il a procédé, dans le cadre de sa mission, aux vérifications et contrôles qu'il a estimés nécessaires.

Nous avons pris connaissance de la proposition d'affectation des résultats qui vous sera soumise. Cette proposition nous paraît en tous points, conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de voter les résolutions qui vous seront présentées par le directoire.

Le président du conseil de surveillance
Jean-Michel Tivoly

Projets de résolutions

Soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2012

Première résolution - Approbation des comptes sociaux annuels

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la présentation du rapport de gestion du directoire sur l'activité de la société et du groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- la lecture du rapport du conseil de surveillance,
- la présentation du rapport du président du conseil de surveillance concernant les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la société,
- et la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice.

1°) Approuve les termes de ces rapports,

2°) Approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, faisant ressortir un bénéfice de 1 330 287,90 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et ses annexes.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du directoire et du conseil de surveillance quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Elle donne également quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

Deuxième résolution - Approbation des comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la présentation du rapport de gestion du directoire sur l'activité de la société et du groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- et la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice.

1°) Approuve les termes de ces rapports,

2°) Approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, faisant ressortir un bénéfice de 1 105 822 euros, dont un bénéfice de 1 104 778 euros pour la part du groupe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et ses annexes.

Troisième résolution - Affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du Directoire, constatant que le bénéfice de l'exercice s'élève à 1 330 287,90 euros, l'affecte comme suit :

Distribution de dividendes	110 799,00 euros
Dotations aux autres réserves	1 219 488,90 euros

Quatrième résolution - Dividendes

L'assemblée générale, sur proposition du directoire, propose la mise en paiement d'un dividende de 110 799,00 euros.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,20 euro par action.

Le dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui résulte de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Si, au jour de la mise en paiement des dividendes, la société détient certaines de ses propres actions, l'assemblée générale autorise le directoire à affecter en report à nouveau les bénéfices correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions, en application de l'article L. 225-210 du Code de commerce.

Le dividende sera payable le 1er Juin 2012.

Le montant des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices au titre de l'exercice précédent ont été les suivants :

Exercice de distribution	Distribution nette globale	Dividende par action	Nombre d'actions
2009	0 €	0 €	553 995
2010	0 €	0 €	553 995
2011	0 €	0 €	553 995

Cinquième résolution - Conventions des articles L.225-86 et suivants du Code de commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conventions qui y sont visées.

Sixième résolution - Renouvellement du mandat d'un membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Michel Tivoly prend fin ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de six années qui expirera au jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Septième résolution - Renouvellement du mandat d'un membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de M. François Cochet prend fin ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de six années qui expirera au jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Huitième résolution - Renouvellement du mandat d'un membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Edouard Tivoly prend fin ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de six années qui expirera au jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Neuvième résolution - Autorisation à donner au directoire pour le rachat par la société d'une partie de ses propres actions

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du directoire, autorise le directoire, pendant une période de 18 mois à compter de ce jour, à procéder, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce, aux dispositions du règlement 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive « abus de marché » n°2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à des rachats des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social, en vue :

- soit de les attribuer aux dirigeants, mandataires sociaux, membres du personnel ou à certains d'entre eux de la société et/ou d'autres entités du Groupe Tivoly, soit dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, soit plus généralement dans le cadre de toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux dans le cadre des dispositions légales ;
- soit de couvrir l'exercice d'options de conversion, d'échange ou de tout autre mécanisme de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions ;
- soit d'animer le cours par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- soit d'acheter des actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- soit d'annuler des titres par voie de réduction de capital ;
- soit de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la législation en vigueur.

Le prix unitaire net d'achat maximum des actions, hors frais, est égal à 25,00 €.

Le nombre d'actions à acquérir, dans la limite du plafond légal de 10 % du capital social.

Le montant maximum destiné à la réalisation de ce programme s'élève à 1.384.975 € (au cours maximum d'achat autorisé de 25,00 euros).

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique, et notamment par voie d'achat de blocs de titres ou par applications hors marché.

En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de délégation, à l'effet de :

- passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, notamment en vue de la tenue des registres d'achats et vente d'actions ;
- remplir toutes autres formalités, et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire en vue de la parfaite exécution de cette opération.

Dixième résolution - Pouvoirs à conférer

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi.

Le directoire



Consolidated Financial Statements 2011

The consolidated financial statements of the Tivoly Group have been prepared in accordance with the standards issued by the International Accounting Standards Board as applicable in the European Union on December 31, 2011. These standards are collectively referred to as International Financial Reporting Standards (IFRS).

The Tivoly Group consolidated financial statements as of December 31, 2011 include the financial statements of Tivoly and its subsidiaries and investments in associates. They are presented in thousand of euros. They include the following statements:

- Income Statement
- Balance Sheet

Consolidated Income Statement

At december 31st	Notes	2011	2010
In thousand of euros			
Net sales	1.12.1	70 254	65 285
Other revenues from operations		100	108
Purchases used in production		(27 810)	(25 452)
Changes in inventory of finished goods		(476)	264
External charges		(12 264)	(13 155)
Taxes other than income tax		(849)	(827)
Personnel costs		(23 701)	(22 318)
Subsidies from operations		236	398
Net depreciation and amortisation expense		(2 897)	(2 865)
Other operating expenses		(370)	(402)
Other operating income		573	146
Operating profit		2 796	1 181
Interests on cash and cash equivalents	7	0	0
Cost of net debt	7	(883)	(984)
Other financial expenses	7	(330)	(167)
Other financial income	7	152	118
Income tax expense	8	(630)	(100)
NET PROFIT		1 106	48
Attributable to the group		1 105	70
Minority interests		1	(23)
Basic earning per share (in euros)	1.15	1,99	0,13
Diluted earning par share (in euros)	1.15	1,99	0,13

Consolidated Balance Sheet

Assets

At december 31st In thousand of euros	Notes	2011	2010
Goodwill	1.4.1	4 008	4 003
Other Intangible assets	2.1	630	432
Intangible assets		4 638	4 435
Land	2.2	2 700	2 831
Buildings	2.2	4 472	4 937
Machinery and Equipment	2.2	7 459	8 105
Other tangible assets	2.2	1 963	1 623
Tangible assets		16 593	17 497
Financial assets	2.3	151	293
Deferred tax assets	8	2 243	2 687
Non-current assets		23 626	24 912
Inventories	3.1	15 173	15 712
Trade receivables	3.2	14 577	15 063
Other receivables and prepaid expenses	3.2	4 253	3 317
Current derivatives assets	3.2	0	0
Cash and cash equivalents	3.3	3 521	1 467
Current assets		37 524	35 560
TOTAL ASSETS		61 149	60 471

Liabilities and Equity

At december 31st In thousand of euros	Notes	2011	2010
Share capital	4.1	5 540	5 540
Share premium and reserves	4.1	6 051	6 051
Consolidated reserves	4.1	5 895	5 818
Translation reserve	4.2	22	-218
Cash Flow Hedge	10	-139	-43
Net profit		1 105	70
Share-holder's equity		18 473	17 219
Minority interests - reserves		326	343
Minority interests -profit		1	-23
Minority interests		327	320
Total shareholder's equity		18 801	17 539
Non current provisions	5	2 269	2 124
Deferred tax liabilities	8	50	63
Non-current portion of financial debts	6.1	10 309	11 100
Non-current liabilities		12 628	13 287
Current provisions	5	0	0
Current portion of financial debts	6.1	3 740	4 678
Discount of trade receivables	6.1	7 610	7 756
Trade payables and other liabilities	6.2	18 371	17 211
Current liabilities		29 721	29 646
TOTAL LIABILITIES AND EQUITY		61 149	60 471

Statutory auditors' report on the consolidated financial statements

Year ended 31 December 2011

This is a free translation into English of the statutory auditors' report on the consolidated financial statements issued in French and it is provided solely for the convenience of English-speaking users.

The statutory auditors' report includes information specifically required by French law in such reports, whether modified or not. This information is presented below the audit opinion on the consolidated financial statements and includes an explanatory paragraph discussing the auditors' assessments of certain significant accounting and auditing matters. These assessments were considered for the purpose of issuing an audit opinion on the consolidated financial statements taken as a whole and not to provide separate assurance on individual account balances, transactions, or disclosures.

This report also includes information relating to the specific verification of information given in the Group's management report.

This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.

To the Shareholders,

In compliance with the assignment entrusted to us by your Shareholders meeting, we hereby report to you, for the year ended 31 December 2011, on:

- *the audit of the accompanying consolidated financial statements of Tivoly S.A. ;*
- *the justification of our assessments;*
- *the specific verification required by law.*

These consolidated financial statements have been approved by the Board of Directors. Our role is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit.

1 - Opinion on the consolidated financial statements

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France; those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free of material misstatement. An audit involves performing procedures, using sampling techniques or other methods of selection, to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as the overall presentation of the consolidated financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

In our opinion, the consolidated financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Group as at 31 December 2011 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as adopted by the European Union.

2 - Justification of our assessments

The accounting estimates used in the preparation of the financial statements as of 31 December 2011 were made in a context of the sovereign debt crisis in certain countries of the Euro zone (especially Greece). This crisis is accompanied by an economic and liquidity crisis, which makes it difficult to assess economic prospects. Such is the context in which we made our own assessments and we bring to your attention the following matters in accordance with the requirements of article L.823-9 of the French Commercial Code (“Code de commerce”).

Accounting estimates:

- At the end of each financial year, the Company tests for impairment goodwill and assets with indefinite useful lives and also determines whether there is an impairment trigger on long lived assets, as set out in section 1.4.4 of the notes to the consolidated financial statements. We have examined the testing methodology and assumptions, the estimates of future cash flows and their approval process by the board of directors, and we ensured that section 2.1 of the notes to the consolidated financial statements gives appropriate disclosures.
- Section 1.8.1 describes the methods used to value post employment and other long term employee benefit obligations. These obligations were valued by external actuaries. Our work consisted in examining the information and assessing the assumptions used, and verifying that section 5.1 of the notes to the consolidated financial statements gives appropriate disclosures.
- Section 1.13 of the notes to the consolidated financial statements describes the methods used to value and recognize deferred tax assets. Our work consisted in assessing the information and assumptions used in the estimate, and in verifying that the notes to the consolidated financial statements give appropriate disclosures.

Accounting principles:

Section 1.5.1 of the notes to the consolidated financial statements describes the accounting method used for the valuation of stock and work in progress. Within the context of our assessment of the accounting principles applied by your Company, we verified the appropriateness of these accounting methods and their correct application and we verified that the notes to the consolidated financial statements give appropriate disclosures.

These assessments were made as part of our audit of the consolidated financial statements taken as a whole, and therefore contributed to the opinion we formed which is expressed in the first part of this report.

3 - Specific verification

As required by law we have also verified, in accordance with professional standards applicable in France, the information presented in the group's management report.

We have no matters to report as to its fair presentation and its consistency with the consolidated financial statements.

Meylan, on the 26 April 2012

The statutory auditors
French original signed by
KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Stéphane Devin – Partner

Annecy le Vieux, on the 26 April 2012

The statutory auditors
French original signed by
Jean-François Pissettaz - Partner

**Pour plus d'informations sur le Groupe Tivoly,
Vous pouvez consulter :**

Notre site internet : www.tivoly.com

Ou nous joindre par téléphone au 33 (0)4 79 89 59 59

TIVOLY – 266, Route Portes de Tarentaise – 73790 Tours en Savoie